



Société

Agroécologie : changer les règles du jeu

Social

Retrouver le chemin
de l'alimentation
en commun

Médias

Où sont les
femmes
agricultrices?

Interview

Convergences et divisions
du syndicalisme agricole
wallon

démocratie

Mensuel
du MOC-CIEP



Retrouver le chemin de l'alimentation comme commun

Face aux impasses écologiques et sociales d'un système agro-industriel mondialisé, nous devons opérer une rupture radicale : cesser de traiter l'alimentation comme une simple marchandise soumise aux lois du marché. L'alimentation comme commun est un horizon politique et libérateur qui exige de démanteler les logiques de profit et les relations fondées sur l'exclusion, l'exploitation et l'extraction afin de remettre le soin et la subsistance au cœur de nos systèmes alimentaires.

En 1966, Lord Boyd Orr, le premier directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et lauréat du Prix Nobel pour sa tentative, tout au long de sa vie, d'éradiquer la faim dans le monde, écrivait : « *L'alimentation, nécessité première de la vie, doit être traitée différemment des autres biens comme les voitures qui ne sont pas vitales. L'alimentation mondiale devrait être considérée comme un approvisionnement en eau propre et adéquat pour une ville, payé par l'ensemble de la communauté en proportion du revenu.* »¹

Si Lord Boyd Orr – décédé en 1971 – était vivant aujourd'hui, il serait heureux de savoir que la production alimentaire est suffisante dans le monde pour nourrir correctement douze milliards de personnes, presque 40 % de plus que la population actuelle. Cependant, il serait aussi profondément déçu, sinon furieux.

Tout d'abord, la faim, la malnutrition, les maladies non transmissibles (obésité, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires...), la pauvreté rurale et la destruction planétaire liées aux systèmes agroalimentaires d'entreprise et industrialisés ont augmenté de manière constante. Ensuite, l'alimentation a été pleinement subordonnée aux règles du commerce international, en particulier après la signature de l'Accord sur l'agriculture en 1995. Enfin, des pays et des régions comme l'Union européenne

semblent être engagés dans une course continue pour accélérer la libéralisation du commerce de l'alimentation, avec des accords bilatéraux et multilatéraux occupant une position prioritaire dans l'agenda de nombreux décideurs politiques et contribuant à la redéfinition des systèmes alimentaires, de réseaux complexes en monopoles aux mains du secteur privé, échouant manifestement à fournir un approvisionnement adéquat à toutes les personnes du monde.

Plus important encore, nous pensons que Lord Boyd Orr serait stupéfait de voir à quel point l'idéologie capitaliste de la maximisation de la valeur actionnariale, de la compétitivité et de la marchandisation a façonné la compréhension de l'alimentation dans le droit et l'imaginaire collectif. Partout dans le monde, les États, les entreprises et de nombreux individus – décideurs politiques ou non – ont cessé d'appréhender l'alimentation comme une composante vitale de la vie, un droit humain et une relation écologique qui devrait être soignée et prise en charge par et pour la communauté, et ont adopté l'idée qu'elle n'était qu'une marchandise, comme les voitures.

À notre époque où tout a été marchandisé et où les soins de santé, le logement, les routes, la terre et la nature sont devenus des actifs dans des portefeuilles

de fonds spéculatifs², il ne faut pas s'étonner que la nourriture – essentielle à la vie et partie intégrante de l'identité de chacun·e et donc toujours en demande – soit l'un des piliers du capitalisme contemporain³. Cependant, c'est précisément le fait qu'elle soit traitée comme toute autre marchandise qui sous-tend la plupart, sinon la totalité, des ruptures sociales et écologiques associées aux systèmes alimentaires dominés par les entreprises. Pour ces raisons, nous croyons que la transition agroécologique fondée sur les principes politiques et agronomiques promus par *La Via Campesina* exige la démarchandisation de l'alimentation.

Si l'alimentation était une voiture...

Dire que l'alimentation est une marchandise ne renvoie pas au fait qu'il faille de l'argent pour l'acheter ni à l'existence d'un marché où des produits sont achetés et vendus. Elle est et doit rester un bien échangeable. Pourtant, elle se transforme de bien échangeable en marchandise lorsque toutes les phases et relations du système alimentaire, de la ferme à la fourchette, sont conçues pour maximiser la valeur économique,

¹ Boyd Orr, J. (1966). *As I recall* (2^e éd.). MacGibbon & Kee, p.173.

² Christophers, B. Our Lives in Their Portfolios: Why Asset Managers Own the World, Verso, 2023.

³ Patel, R., & Moore, J. W. (2017). *A history of the world in seven cheap things*. Verso.



extraire le plus haut niveau de profit possibles des personnes et de la nature, fait primer les rendements financiers sur toute autre considération, et définir la distribution non pas selon les besoins et l'utilité, mais selon les sommes d'argent qui peuvent être obtenues. En outre, cela signifie considérer la nourriture comme détachée de la complexité des processus socio-écologiques sous-jacents et des implications distributives de l'ensemble du système : l'alimentation n'est pas travail, nature, capital, terre, décisions corporatives, gagnants et perdants. Elle n'est qu'un objet. Un bien fongible sans histoire, sans processus et sans implications socio-écologiques.

Traiter l'alimentation comme une marchandise n'est ni naturel ni inévitable, mais le résultat de processus juridiques, financiers et politiques qui sont élaborés par des perspectives idéologiques, des pratiques et des récits spécifiques. En effet, elle n'est pas une marchandise en soi, et les systèmes alimentaires ne sont pas non plus intrinsèquement construits pour produire des marchandises. Ils deviennent plutôt des marchandises lorsque la terre, les semences, l'eau, les animaux, le travail, etc. sont clôturés, privatisés, rendus artificiellement rares, et organisés et alloués selon la logique de la maximisation du profit. Lorsque la terre et les moyens de production sont marchandisés, les agriculteurs doivent organiser la production selon une comptabilité financière plutôt que selon des nécessités sociales ou écologiques. Lorsque les personnes sont exclues de la terre ou urbanisées, elles doivent obtenir la nourriture par d'autres moyens qu'en la produisant. En l'absence d'un système fondé sur la communauté qui fournit l'accès indépendamment de la capacité financière, il leur est donc demandé de vendre leur travail contre un salaire afin de survivre. La marchandisation de l'alimentation et des systèmes alimentaires est la marchandisation de la vie.

Et si l'alimentation n'était pas une marchandise ?

En 2011, un référendum a été organisé en Italie pour demander à la population si elle acceptait la privatisation de l'eau et l'idée que le capital privé



© Wikimedia Commons

pourrait générer un rendement financier stable sur les infrastructures et la distribution de l'eau⁴. La complexité de la matière juridique a été communiquée de manière directe: l'eau n'était pas une marchandise mais un commun, et comme telle elle devait être traitée. En réponse, presque vingt-sept millions de personnes ont voté pour garder l'eau à l'écart d'une privatisation supplémentaire et pour poser les fondations d'un système de l'eau basé sur les besoins et l'utilité plutôt que sur le profit et les marges. Quelques années plus tard, l'un de nous a eu l'occasion de discuter informellement avec Jose Luis Vivero-Pol, qui réfléchissait déjà activement à la question⁵: pourquoi la nourriture est-elle traitée comme toute autre marchandise? Pourquoi –contrairement à l'eau– est-il si difficile de l'imaginer comme un commun et de construire des systèmes alimentaires qui reflètent la même valeur?

Dans les années qui ont suivi, universitaires et non-universitaires ont discuté l'idée de l'alimentation comme un commun et proposé qu'elle soit pensée comme une non-marchandise, et que les systèmes alimentaires avec leurs multiples relations socio-écologiques soient également réinterprétés et réorganisés⁶. Toutefois, penser l'alimentation comme commun ne nécessite pas de réinvention, elle exige plutôt de redécouvrir, ou de réenchanter, pour utiliser les mots de Silvia Federici⁷, la manière dont la production, la distribution et la consommation de nourriture pourraient

se produire hors des logiques d'appropriation privative, de la privatisation et de la marchandisation. L'alimentation comme commun signifie construire des systèmes alimentaires post-capitalistes centrés sur l'inclusion, la solidarité, la justice, l'auto-reproduction, la régénération et le respect de la nature, en commençant par démonter les structures matérielles et immatérielles qui subordonnent la production et l'accès à la nourriture à la logique du capital et de l'accumulation illimitée. C'est plus qu'un simple débat théorique. Cette idée renvoie plutôt à un ensemble divers de pratiques de terrain qui visent à

4 Mattei, U.,
Protecting the
Commons: Water,
Culture, and Nature:
The Commons
Movement in the
Italian Struggle
against Neoliberal
Governance. *South
Atlantic Quarterly*,
112(2), 366–376.
doi: [https://doi.
org/10.1215/00382876-
2020244](https://doi.org/10.1215/00382876-2020244)

5 Vivero-Pol, J. L. (2013). *Food as a commons: Reframing the narrative of the food system* (SSRN Working Paper Series No. 2255447). Social Science Research Network.

6 Vivero-Pol, J. L. (2013). *op.cit.*; Vivero-Pol, J. L., Ferrando, T., De Schutter, O.,

& Mattei, U. (2018). *Routledge handbook of food as a commons* (J. L. Vivero-Pol, T. Ferrando, O. De Schutter, & U. Mattei, Eds.). Routledge.

Pettenati, G., Toldo, A., & Ferrando, T. (2018). The food system as a commons. Dans J. L. Vivero-Pol, T. Ferrando, O. De Schutter, & U. Mattei (Eds.), *Routledge handbook of food as a commons*. Routledge

7 Federici, S. (2018). *Re-enchanting the world: Feminism and the politics of the commons*. PM Press.



consolider et à expérimenter des compréhensions et des pratiques des relations écologiques qui transcendent le dogme de la marchandise. L'alimentation comme commun en tant que champ de recherche dévoile l'idéologie et affine la nature explicative et axiologique du concept. Les pratiques sur le terrain, quant à elles, matérialisent ces idées tout en nourrissant et en influençant continuellement les réflexions théoriques.

Vers des systèmes alimentaires post-capitalistes

En tant qu'auteurs ayant mené des recherches et plaidé pour l'alimentation comme commun depuis un certain temps, nous sommes enthousiastes face à la multiplication des cas où la démarchandisation de la nourriture est promue et pratiquée, et par la manière dont les acteurs publics et les communautés s'engagent avec l'idée des communs comme alternative au duopole du marché et de l'État. Pourtant, pour prendre au sérieux l'avertissement du juriste italien et spécialiste des communs Stefano Rodotà, qui avait l'habitude de dire que « si tout est un commun, rien n'est un commun », nous estimons important de souligner la nécessité de ne pas perdre le caractère politique des communs. De la même manière que l'agroécologie est un mouvement politique avant d'être un outil agronomique et technique, penser l'alimentation comme commun est – avant tout – un rejet du capitalisme comme manière spécifique d'organiser les humains et les non-humains, enracinée dans une histoire d'oppression patriarcale, coloniale et raciale.

Défendre l'alimentation comme commun implique donc de soutenir les actions de base et les processus conduits par les communautés, tout en gardant à l'esprit l'horizon transformateur de long terme, qui va au-delà de la construction d'îlots de communs entourés d'une mer de capitalisme. Pour cela, il est essentiel d'entourer les initiatives conduites par les communautés qui fournissent et partagent l'accès à la terre et aux moyens de production pour la transition agro-écologique, ou ces réseaux qui collectivent, sauvegardent et distribuent

les semences hors du régime exclusif de la propriété privée, ou encore les dispositifs d'agriculture soutenue par la communauté par lesquels les mangeurs partagent le risque des producteurs et créent des espaces propices à des pratiques socialement et écologiquement transformatrices. Toutefois, le soutien immédiat et tactique doit être ancré dans l'objectif aspirationnel et stratégique de démarchandiser à la fois les pratiques et les compréhensions de l'alimentation, avec toutes les relations socio-écologiques qui la rendent possible. C'est ce que l'on définit souvent comme « commoning » (le « faire commun »), c'est-à-dire le processus de « faire ensemble » dans la destruction créative de l'existant avec l'objectif de construire des alternatives écologiques et justes.

« Défendre l'alimentation comme commun implique de soutenir les actions de base et les processus conduits par les communautés. »

Lorsqu'il s'agit des systèmes alimentaires, le « faire commun » exige de reconnaître, contester et démanteler activement les relations fondées sur l'exclusion, l'exploitation et l'extraction au seul bénéfice de la génération de profit, et de les remplacer par des relations sociales alternatives d'inclusion, de soin, de réparation significative, de régénération et de subsistance. Le « faire commun » alimentaire va aussi profondément que les ramifications des processus qui rendent la marchandisation possible et pensable. Cela signifie que les pratiques de « faire commun » peuvent se concentrer sur le cadre idéologique en posant la question : « Pourquoi l'alimentation est-elle traitée comme n'importe quelle autre marchandise ? » et sur les éléments, processus et cadres spécifiques qui le rendent possible, en posant la question « comment l'alimentation est-elle définie, gérée et vécue comme une marchandise ? » Plus important encore, faire commun autour de l'alimentation signifie rassembler des forces, des idées et des propositions pour répondre à la question la plus

difficile : « quelles sont les caractéristiques des systèmes alimentaires démarchandisés et comment y parvenir ? »

Réenchanter l'alimentation

Le système alimentaire fondé sur la marchandise est sans aucun doute profondément enraciné dans les esprits et les pratiques de nombreuses personnes ; c'est une machinerie immense et complexe qui ne peut être démantelée facilement. Pourtant, l'alimentation comme commun rappelle que cette situation n'est ni naturelle ni inévitable, et nous offre des outils théoriques et pratiques pour réenchanter l'alimentation.

Le vocabulaire et les aspirations des communs fonctionnent comme une paire de lunettes critique qui met en évidence les injustices structurelles du système alimentaire capitaliste mondial actuel. Ils ne sont pas la seule manière de discuter ces aspirations ni de se rassembler autour de visions post-capitalistes. Cependant, ils offrent un horizon politique utile fait d'interventions matérielles et de transformations idéologiques. L'alimentation comme commun est plus qu'un champ académique dynamique et transdisciplinaire explorant les multiples dimensions de ce que signifie dépasser la nourriture comme marchandise et faire du « faire ensemble » autour des systèmes alimentaires. C'est un ensemble riche et toujours en évolution de pratiques sur le terrain qui résistent matériellement à la logique du capital et préfigurent des alternatives valables et viables. En ce sens, l'alimentation comme un commun est un récit pour la libération⁸. L'alimentation comme non-marchandise n'est pas une nouveauté, mais un enchevêtrement socio-écologique qui précède l'imposition de la forme capitaliste. Imaginer et façonner l'alimentation comme commun est une manière de regagner le territoire qui a été perdu, en reconnaissant qu'il n'est pas trop tard, mais que le temps est compté.

⁸ Kuljaj, A., Louvin, J.-M., Anderson, M., Jaffer, N., & Ferrando, T. (2021). From food as commodity to food as liberation. *Development*, 64(3), 245–251.



© Elsa Kbaier

MATHIEU DELANDMETER (Michigan State University),
OLIVIER DE SCHUTTER et PHILIPPE BARET (UCLouvain),
BENJAMIN DUMONT, JÉRÔME BINDELLE
et TOM DESMAREZ (ULiège)

Agroécologie : changer les règles du jeu

Le récit productiviste, longtemps présenté comme seule réponse aux défis alimentaires et climatiques, ne tient plus. Non seulement il échoue à résoudre ces crises, mais il en est devenu l'un des moteurs. Face à cette impasse, une autre trajectoire existe : l'agroécologie, qui propose de repenser en profondeur nos manières de produire, de distribuer

et de consommer. Mais cette transition se heurte à des verrous systémiques puissants, imbriqués à toutes les échelles du système alimentaire. Comprendre ces mécanismes est impératif pour lever les obstacles qui entravent le changement. Derrière l'agriculture, c'est notre rapport à la santé, au territoire, au travail et au vivant qui est en jeu.



Début 2024, d'importantes manifestations agricoles ont eu lieu dans plusieurs pays européens, notamment en Belgique, Pologne, France et Allemagne.

Les agriculteur-rices s'opposaient à certaines réformes de la Politique agricole commune (PAC) et du Pacte vert européen (*Green Deal*), qui visaient pourtant à rendre les systèmes alimentaires plus durables en réduisant l'usage d'intrants chimiques et en développant l'agriculture biologique. Face à la contestation, la Commission européenne et les gouvernements ont engagé un mouvement de simplification réglementaire qui s'est traduit par l'assouplissement de certaines exigences environnementales, le ralentissement de réformes prévues, voire des reculs explicites. La loi Duplomb, adoptée en France en 2025, illustre cette inflexion : présentée comme une réponse aux contraintes pesant sur les agriculteur-rices, elle a été largement critiquée pour l'affaiblissement de plusieurs garde-fous environnementaux et sanitaires.

Ces tensions révèlent les contradictions du système alimentaire européen. Alors que les agriculteur-rices sont de plus en plus touché-es par le changement climatique et la dégradation des sols, certains acteurs du secteur demandent un allègement des normes environnementales au nom de la compétitivité. Les revendications portent notamment sur la réduction des contraintes administratives, l'application de normes équivalentes pour les produits importés et le report de certains accords de libre-échange. Paradoxalement, leurs propres modèles de production reposent pourtant principalement sur l'export. Cette logique d'opposition se retrouve

également dans certains récits politiques et médiatiques, où producteur-rices et consommateur-rices sont souvent présentés comme porteur-ses d'intérêts

« La faim résulte bien plus souvent d'un manque de pouvoir d'achat, de conflits, de défaillances institutionnelles ou de problèmes de distribution que d'une insuffisance de la production alimentaire mondiale. »

divergents : la préservation des revenus pour les un-es, l'accès à une alimentation accessible et abordable pour les autres. L'endettement et les investissements élevés limitent toutefois la capacité des agriculteur-rices à adopter des pratiques plus durables, tandis que les inégalités sociales empêchent une partie des consommateur-rices d'acheter des produits plus coûteux, mais plus respectueux de l'environnement. Cette opposition et ces contraintes rendraient-elles dès lors impossible toute transition des systèmes alimentaires vers plus de durabilité ?

Dépasser le mythe du productivisme

Au cours du 20^e siècle, l'agriculture s'est profondément transformée sous l'effet de la mécanisation, de l'intensification des productions et de l'ouverture des marchés. Les exploitations, autrefois largement autonomes et fondées sur les cycles naturels, sont devenues fortement dépendantes des énergies fossiles, des intrants externes et de la logique de compétitivité internationale. Si ces évolutions ont permis d'importants gains de productivité, elles ont également entraîné de nombreux impacts négatifs sur l'environnement, notamment la dégradation des sols, la pollution, l'érosion de la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre¹. Elles soulèvent également des enjeux sociaux et sanitaires importants, liés notamment aux conditions de travail agricole et à l'utilisation des pesticides.

Malgré les gains de productivité engendrés par cette révolution agricole, près de 720 millions de personnes dans le monde demeuraient confrontées à la faim en 2024. Cette situation affecte particulièrement les populations rurales ainsi que

les femmes adultes, qui restent les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Cela remet en question un récit dominant, largement véhiculé dans les médias, les

discours politiques et même certains travaux académiques, selon lequel l'augmentation continue de la production alimentaire constituerait une réponse incontournable à la faim dans le monde, à la croissance de la population, et à l'insécurité alimentaire due aux chocs géopolitiques et aux effets du changement climatique sur les rendements agricoles. Il nous semble nécessaire

de questionner cet argumentaire. Tout d'abord, les systèmes alimentaires contribuent fortement au changement climatique, étant à l'origine d'environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre¹. Il est donc assez ironique de vouloir répondre aux impacts négatifs de ce changement climatique sur la production agricole en intensifiant encore plus l'une de ses causes. Ensuite, il convient de rappeler une réalité solidement établie par la littérature scientifique : la faim résulte bien plus souvent d'un manque de pouvoir d'achat, de conflits, de défaillances institutionnelles ou de problèmes de distribution que d'une insuffisance de la production alimentaire mondiale^{2,3}. Il suffit pour s'en convaincre de dénombrer les personnes souffrant de sous-alimentation qui sont deux fois plus nombreuses que celles souffrant de sous-nutrition. L'instrumentalisation ainsi effectuée par certains acteurs du monde agricole pour chercher à augmenter encore plus les productions pour les uns et les profits pour les autres au prétexte de vouloir « nourrir le monde » ne tient pas face aux faits.

Bifurquer vers l'agroécologie

Plutôt que de poursuivre une dynamique d'intensification agricole, il existe une autre trajectoire : celle de l'agroécologie. L'agroécologie est une approche intégrant les principes écologiques dans l'agriculture pour la rendre plus durable, résiliente et équitable⁴. Elle vise à optimiser les interactions entre plantes, animaux, humains et environnement, tout en réduisant la dépendance aux intrants chimiques et en renforçant la biodiversité et les services écosystémiques. Alliant science, pratiques et mouvement social, elle valorise les savoirs locaux et

¹ Crippa, M., Solazzo, E., Guizzardi, D., Monforti-Ferrario, F., Tubiello, F. N., & Leip, A. J. N. F. (2021). Food systems are responsible for a third of global anthropogenic GHG emissions. *Nature food*, 2(3), 198-209.

² Sen, A. (1982). *Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation*. Oxford university press.

³ Schulte, L. A., Dale, B. E., Bozzetto, S., Lieberman, M., Souza, G. M., Haddad, N., ... & Arbuckle, J. G. (2022). Meeting global challenges with regenerative agriculture producing food and energy. *Nature Sustainability*, 5(5), 384-388.

soutient les petits agriculteur-rices en promouvant la souveraineté alimentaire. L'agroécologie s'adapte donc aux contextes locaux et cherche à transformer les systèmes alimentaires pour conjuguer productivité, préservation des ressources naturelles et justice sociale. Dès lors, contrairement au modèle d'agriculture conventionnelle qui cherche à simplifier les systèmes agricoles en se reposant sur des intrants externes de synthèse, l'agroécologie cherche à repenser complètement les systèmes de production grâce à la diversification des cultures, l'agroforesterie ou l'intégration culture-élevage. Ces approches génèrent de nombreux bénéfices : l'amélioration de la santé des sols et de l'utilisation de l'eau, la préservation de la biodiversité, la stabilisation des revenus agricoles, ainsi qu'une alimentation plus diversifiée et une moindre exposition aux pesticides. À l'heure où les effets du changement climatique s'intensifient et exercent une pression croissante sur les systèmes agricoles, la diversification promue par l'agroécologie apparaît dès lors comme essentielle. Elle contribue en effet à renforcer la résilience des systèmes de production face aux perturbations climatiques, tout en permettant d'en réduire l'impact sur le climat et l'environnement⁵.

Lever les verrous de la transition

Malheureusement, la transformation agroécologique se heurte aujourd'hui à un ensemble de verrous systémiques qui ne relèvent ni d'un seul acteur, ni d'une seule échelle. Ces freins s'imbriquent depuis le niveau des fermes, où les agriculteur-rices font face à des contraintes économiques, techniques et réglementaires, jusqu'à l'organisation des filières, de la distribution, des marchés et de la gouvernance publique. C'est précisément cette imbrication qui verrouille le système : chaque contrainte renforce les autres, de sorte qu'aucun changement durable ne peut reposer uniquement sur les décisions individuelles des producteur-rices ou des consommateur-rices. Comprendre ces mécanismes est essentiel pour déconstruire les discours simplistes qui opposent producteur-rices et consommateur-rices.

À l'échelle des exploitations agricoles, de nombreux freins empêchent les agriculteur-rices de s'engager vers une

transition agroécologique. Une telle transition nécessite de lourds investissements, tels que l'achat de nouvelles machines pour le semis direct ou le désherbage mécanique, la construction d'étables et de clôtures pour l'intégration culture-élevage, ou la plantation de haies. Le système économique, lui, favorise l'agriculture conventionnelle par deux canaux principaux : (1) en ne rémunérant pas les services écosystémiques remplis par l'agriculture, tels que régulation du cycle de l'eau, stockage du carbone dans les sols et maintien de la biodiversité, et (2) en externalisant tous ses impacts négatifs, estimés en France à plus de 19 milliards d'euros en 2021, dont 11,7 milliards d'euros de dépenses de santé liées à l'alimentation, dont l'obésité et le diabète, 3,4 milliards d'euros de coûts environnementaux, dont la gestion des déchets ou la dépollution de l'air, et 3,4 milliards d'euros de coûts sociaux, dont la compensation des emplois précaires des acteurs de la filière alimentaire⁶.

Outre ces freins économiques, l'autonomie décisionnelle des agriculteur-rices est souvent limitée par la forte concentration du pouvoir au sein du système agroalimentaire. Comme explicité plus bas, quelques grandes entreprises influencent les choix de semences, de cultures, d'élevage et les pratiques de production, créant une dépendance technique et économique.

Enfin, le cadre réglementaire constitue également un frein à la transition agroécologique. Par exemple, les règles de propriété intellectuelle et la diffusion de variétés hybrides limitent souvent la capacité des agriculteur-rices à conserver et réutiliser leurs propres semences, renforçant ainsi leur dépendance envers les fournisseurs de semences et les modèles agricoles dominants. L'addition de ces différents freins finit par verrouiller tout changement dans le système agricole du point de vue des agriculteur-rices.

À l'échelle des relations entre producteur-rices et consommateur-rices, un levier pour une transition serait le renforcement des liens directs entre producteur-rices et consommateur-rices, notamment à travers les circuits courts. En permettant aux agriculteur-rices de capter une plus grande part de la valeur

ajoutée et de réduire leur exposition à la volatilité des prix, ces échanges peuvent favoriser la transition vers des pratiques agroécologiques. Cependant, à nouveau, attribuer la réussite de cette transition uniquement aux choix de consommation reste réducteur, car cela ignore de nombreux freins supplémentaires. La concentration croissante de la distribution alimentaire a renforcé le pouvoir de grandes enseignes au détriment des commerces spécialisés. En privilégiant un nombre restreint de fournisseurs, ces acteurs accentuent la concentration des filières, limitant à la fois la diversité des produits disponibles et la part de valeur revenant aux agriculteur-rices. Cette évolution a également creusé la distance entre producteur-rices et consommateur-rices, non seulement sur le plan géographique, mais aussi en multipliant les intermédiaires au sein des chaînes alimentaires. Les modes de vie ont également évolué, en favorisant les aliments transformés et en réduisant le temps consacré à la préparation des repas. La publicité joue un rôle important en valorisant massivement des produits peu favorables à la santé et à l'environnement, et en influençant durablement les préférences et les habitudes de consommation. Enfin, il est absolument essentiel d'inclure les ménages à faibles revenus dans cette transition. Ils disposent souvent d'une marge de manœuvre limitée dans leurs choix alimentaires. Confrontés à des contraintes budgétaires importantes, ils sont davantage exposés à l'insécurité alimentaire et à une alimentation de moindre qualité. Les dépenses liées au logement, à l'énergie ou aux transports étant difficiles à réduire, l'alimentation devient fréquemment la principale variable d'ajustement. Face à cet enjeu, les politiques publiques ont souvent

⁴ High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. (2019). *Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition* (HLPE Report N° 14). Committee on World Food Security.

⁵ Delandmeter, M., Basso, B., Fettweis, X., Lacroix, C., Aubry, P., Bindelle, J., & Dumont, B. (2026).

Livestock Integration Into Cropping Systems Enhances Their Climate Change Resistance and Mitigation While Reducing Their Environmental Impacts. *Global Change Biology*, 32(2), e70765.

⁶ Drique, M., Aulanier, A., Théodore, M., Coulet, C., Merckaert, J. (2024). *L'injuste prix de notre alimentation*. Secours Catholique-Caritas France.



privilegié l'accès à une alimentation peu coûteuse grâce à une production agricole intensive, plutôt que de renforcer les mécanismes de redistribution permettant à tous·tes d'accéder à une alimentation saine et durable. Ainsi, les choix alimentaires ne relèvent pas uniquement de décisions individuelles, mais sont aussi façonnés par l'environnement économique et culturel dans lequel les consommateur·rices évoluent.

Ainsi, au regard des mécanismes de verrouillage décrits précédemment, qui entravent la transformation des pratiques agricoles et des modes de consommation alimentaire, la transformation de ces dernières ne peut être envisagée indépendamment d'une transformation plus profonde des systèmes alimentaires dans leur ensemble. Toutefois, elle se heurte elle aussi à des obstacles importants. L'un des principaux obstacles réside dans la concentration croissante du pouvoir entre les mains de grandes entreprises et dans leur influence sur les systèmes alimentaires. Au cours des dernières décennies, les fusions et acquisitions se sont multipliées tout au long des chaînes de valeur agroalimentaire, conduisant à l'émergence d'immenses groupes dans les secteurs des intrants agricoles, des semences, du machinisme, du négoce,

de la transformation et de la distribution. En 2018, par exemple, quatre entreprises détenaient environ 70 % du marché mondial des pesticides et 60 % de celui des semences⁷. L'élevage est également concerné. Par exemple, le marché des lignées génétiques de volailles est aujourd'hui ultraconcentré : trois groupes seulement (EW Group/Aviagen, CobbVantress/Tyson Foods et Hendrix Genetics) détiennent la majorité des souches utilisées dans les filières industrielles de poulets de chair, de pondeuses et de dindes.

Au-delà des impacts à l'échelle des fermes décrits plus haut, ces acteurs ont la capacité d'orienter les marchés, les priorités d'innovation et les cadres de gouvernance, comme l'illustre la polémique récente autour de l'autorisation du Calantha, un insecticide biotechnologique pour lutter contre un ravageur des pommes de terre. Ils disposent ainsi d'une large influence politique, notamment à travers des activités de lobbying, ainsi que par des phénomènes dits « revolving door » (de « portes tournantes ») entre l'industrie et les pouvoirs publics, qui voient des porteurs d'intérêts de grandes entreprises agroalimentaires accéder à des fonctions au sein des pouvoirs publics avant de réintégrer le secteur privé. Les

transformations agroécologiques, qui reposent notamment sur une réduction des intrants et une réorientation des marchés vers des produits moins transformés, entrent souvent en contradiction avec ces intérêts économiques. Enfin, à l'échelle des filières, des marchés et de la gouvernance, la transformation des systèmes alimentaires se heurte également à un cadre économique et politique largement structuré autour de la recherche de compétitivité sur les marchés internationaux. Les dispositifs de soutien à l'agriculture tendent ainsi à privilégier les modèles productivistes et spécialisés, tandis que les politiques publiques demeurent fortement orientées vers l'objectif de fournir une alimentation abondante et peu coûteuse. Cette orientation contribue à maintenir des systèmes fondés sur la maximisation des volumes produits, au détriment d'approches davantage centrées sur la durabilité environnementale et sociale. Par ailleurs, les temporalités des politiques agricoles s'accordent difficilement avec les exigences de la transition agroécologique. Alors que cette dernière nécessite des investissements de long terme et une transformation progressive des pratiques,

⁷ Clapp, J. (2021). The problem with growing corporate concentration and power in the global food system. *Nature food*, 2(6), 404-408.

Nourrir la Wallonie : le chemin vers la transition agroécologique

La question de la souveraineté et de l'autonomie alimentaire revient en force dans le débat politique. Elle ne signifie ni autarcie ni fermeture aux échanges internationaux, mais désigne plutôt la capacité d'un territoire à assurer à sa population une alimentation saine en s'appuyant sur ses propres ressources. La Wallonie constitue à cet égard un cas particulièrement intéressant. Cette région dispose d'une diversité de terres fertiles, de prairies, d'un réseau de transport bien connecté et d'un savoir-faire agro-industriel historique. Pourtant, son système alimentaire demeure profondément dépendant de l'extérieur en raison d'une organisation économique et politique orientée vers l'exportation, les marchés internationaux et la spécialisation productive. La Wallonie produit par exemple sept fois plus de pommes de terre qu'elle n'en consomme. De même, 40 % du blé cultivé sert à la production d'agrocarburant alors que nous importons massivement de la farine panifiable, des protéines végétales ou encore des produits transformés. En valeur, à peine 16 % de la production agroalimentaire wallonne est finalement destinée à remplir les assiettes des Wallon·nes¹, illustrant la déconnexion entre les besoins alimentaires et l'usage des terres. Cette dépendance fragilise notre souveraineté alimentaire. Les guerres récentes rappellent à quel point les marchés mondiaux

des intrants et des produits agricoles sont instables. Cette organisation accentue aussi les impacts environnementaux liés aux transports et à l'intensification des cultures. Enfin, elle contribue à la dépendance économique des agriculteur·rices à des filières fortement orientées vers les marchés extérieurs.

Nos travaux de modélisation de l'usage du territoire agricole wallon² montrent qu'un autre scénario est possible. En repensant la répartition des terres agricoles pour faire correspondre la production aux besoins alimentaires de la population, la Wallonie pourrait atteindre un haut niveau d'autonomie alimentaire. Cela suppose d'activer simultanément plusieurs leviers. Le premier concerne l'évolution des régimes alimentaires. Il est nécessaire d'abandonner le régime qui correspond aux habitudes alimentaires dominantes en Europe occidentale (caractérisées par une consommation élevée de produits animaux, de sucres et d'aliments transformés, avec des apports en fibres, légumes et légumineuses insuffisants). À la place, adopter les régimes du type *EAT-Lancet* – régime compatible avec les limites planétaires, fortement réduit en viande et riche en graines de légumineuses, comme les lentilles, les haricots et les pois chiches – ou *TYFA* (*Ten Years for Agroecology*)³



les interventions publiques répondent souvent à des impératifs de court terme liés à la stabilité des marchés et des prix. Les accords commerciaux internationaux tels que celui entre l'UE et le MERCOSUR renforcent parfois cette dynamique en privilégiant la libéralisation des échanges sans harmonisation suffisante des exigences environnementales et sociales via des clauses miroirs, ce qui peut accentuer les déséquilibres concurrentiels entre producteur-rices.

Repenser le système collectivement

Au regard de l'ensemble des tensions et des contraintes qui traversent les systèmes alimentaires, la transformation agroécologique est-elle pour autant vouée à l'échec? Nous avons l'intime conviction que non: une telle transition est rendue possible parce que l'inaction devient intenable. L'insatisfaction qui émerge de ces systèmes alimentaires est croissante, et partagée par une large partie de ses acteurs. En témoignent les manifestations d'agriculteur-rices, les problèmes de santé, la précarité alimentaire et l'obésité concomitants, et tous les enjeux environnementaux. Pour autant, il est indispensable que cette transition soit pensée collectivement. En effet, la transition agroécologique ne

pouvant reposer seulement sur choix des consommateur-rices et la bonne volonté des agriculteur-rices, elle doit être rendue économiquement et socialement viable en investissant dans la transformation locale et de nouvelles filières territorialisées, des contrats plus stables, des prix rémunérateurs, des politiques publiques cohérentes et un soutien aux agriculteur-rices en transition. Sans cela, les injonctions à «manger local» ou à «produire durablement» resteront symboliques. Les récits qui dualisent le débat⁸ doivent aussi changer. Il faut recréer des alliances entre producteur-rices, consommateur-rices, scientifiques, pouvoirs publics et mouvements sociaux.

Une première mesure indispensable serait de rémunérer les services écosystémiques fournis par les agroécosystèmes. En effet, comment inciter à une conversion des agriculteur-rices qui savent qu'ils-elles devront s'acquitter annuellement des coûts de la certification en bio par exemple? Il faut au contraire apporter un soutien économique aux agriculteur-rices engagés dans des pratiques durables. Une telle approche contribuerait à atténuer les contraintes économiques qui freinent aujourd'hui la transition agroécologique. Parallèlement, l'internalisation des externalités négatives, c'est-à-dire

intégrer dans les prix les coûts cachés liés aux impacts environnementaux et sanitaires générés par l'agriculture et qui sont à présent supportés par la société, permettrait de réduire l'écart de compétitivité entre les produits issus de l'agriculture conventionnelle et ceux produits plus durablement. Cette démarche contribuerait ainsi, elle aussi, à lever certains obstacles économiques à la transition.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de supprimer les incitants économiques qui contribuent aujourd'hui au maintien d'un modèle agricole intensif et industrialisé. Cela suppose notamment de mettre fin à certaines distorsions de marché, telles que les prix artificiellement bas des énergies fossiles, ainsi que de réformer les dispositifs de soutien public qui favorisent les exploitations de grande taille et les systèmes de production fortement spécialisés. Le levier politique a une capacité considérable. Il serait par exemple possible de jouer au niveau des aides de la Politique Agricole Commune: au lieu de conditionner ces aides à l'hectare, on pourrait les conditionner au nombre

⁸ Duluins, O., & Baret, P. V. (2024). A systematic review of the definitions, narratives and paths forwards for a protein transition in high-income countries. *Nature Food*, 5(1), 28-36.

– régime qui articule alimentation saine, autonomie protéique et valorisation des prairies permanentes. La question agricole dépend aussi de ce que nous choisissons de manger.

Environ 25 % des aliments sont gaspillés, principalement par le-la consommateur-rice. Réduire le gaspillage à 10 % constitue un deuxième levier augmentant les capacités d'autonomie alimentaire. Là encore, la transformation nécessaire implique des changements culturels, logistiques et économiques à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Le troisième levier touche aux pratiques. La transition agroécologique implique de réduire fortement la dépendance aux pesticides, aux engrais de synthèse et aux importations de protéines végétales. Elle suppose également de diversifier les rotations, réintroduire les légumineuses, renforcer les complémentarités entre cultures et élevage et mieux valoriser les prairies permanentes. L'élevage ne disparaît pas, mais il change de fonction. Les régimes agroécologiques comme TYFA maintiennent une place pour les ruminants, tels que les vaches, précisément parce qu'ils valorisent des ressources non directement consommables par l'être humain, comme l'herbe des prairies qui couvrent près de la moitié du territoire wallon. Ces herbivores peuvent ainsi contribuer à recycler la fertilité, entretenir les paysages et soutenir la biodiversité, à condition que leur alimentation repose principalement sur les ressources

locales plutôt que sur des importations massives de soja. Dans cette perspective, nous avons également montré qu'en dépit de rendements réputés plus faibles qu'en conventionnel, l'agriculture biologique permettrait aussi d'atteindre l'autonomie alimentaire si les deux premiers leviers sont activés.

Ces résultats montrent que la Wallonie dispose d'atouts réels pour avancer vers une plus grande autonomie alimentaire. Ce potentiel reste cependant freiné par les mêmes verrouillages que ceux décrits dans l'article principal: spécialisation des filières, dépendance aux marchés, manque de débouchés territorialisés et incohérence des politiques publiques. Autrement dit, la question n'est plus seulement: la Wallonie peut-elle engager cette transition? Elle devient surtout: voulons-nous vraiment engager cette transition?

¹ Caruso, F., & Scourneau, V. (2024). Que révèlent les indicateurs économiques régionaux du degré d'autonomie alimentaire de la Wallonie? Dans *La sécurité et la souveraineté alimentaires de la Wallonie: un questionnaire prospectif* (Cahier de

prospective de l'IWEPS, n° 8, pp. 131-148)

² Desmarez, T., Bindelle, J., & Dumont, B. (2025). Towards sustainable diets and farming systems through land use optimisation. *npj Sustainable Agriculture*, 3(1), 49.

³ Poux, X., & Aubert, P. M. (2018). An agroecological Europe in 2050: multifunctional agriculture for healthy eating. *Findings from the Ten Years For Agroecology (TYFA) modelling exercise*, Iddri-ASCA, Study, 9, 18.



d'équivalents temps plein employés dans une ferme, étant donné que les pratiques agroécologiques sont plus intensives en main-d'œuvre, et que les petites fermes emploient proportionnellement plus de gens. Cela implique aussi de réduire l'influence disproportionnée exercée par les grandes entreprises agroalimentaires sur les processus décisionnels, pour réguler leur capacité à orienter les politiques publiques et les cadres réglementaires.

Troisièmement, l'alimentation ne devrait pas être considérée uniquement comme une marchandise soumise aux seules logiques du marché. Dans cette direction, les traités de libre-échange doivent absolument s'accompagner de cadres réglementaires solides et contraignants. L'instauration à minimum de clauses miroirs sur les normes sociales et environnementales permettrait notamment de limiter les pratiques de dumping. De telles mesures contribueraient également à limiter l'intensité des flux d'importation et d'exportation agricoles, favorisant ainsi le développement de systèmes agricoles davantage ancrés dans les territoires, plus circulaires et plus diversifiés.

À l'opposé d'une vision de l'alimentation comme simple bien marchand, où les choix de consommation sont principalement guidés par les prix, une approche visant à « socialiser » l'alimentation permettrait de garantir à chaque citoyen·ne un droit effectif à une alimentation suffisante, saine, culturellement adaptée et produite de manière durable. Une telle orientation contribuerait à réduire les contraintes économiques qui limitent de nombreux consommateurs·rices dans leurs choix d'alimentation. Parmi les propositions avancées figure la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation, reposant sur l'attribution à chaque citoyen·ne d'une allocation mensuelle destinée à l'achat de produits répondant à des critères environnementaux et éthiques définis collectivement⁹. En supprimant les contraintes liées à un pouvoir d'achat insuffisant pour accéder à une alimentation durable et de qualité, ce dispositif favoriserait un rapprochement entre consommateurs·rices et producteurs·rices. Il permettrait également d'orienter une part plus importante des dépenses alimentaires des ménages

vers des produits sains et durables, améliorant ainsi la rémunération des agriculteur·rices et renforçant leur capacité à s'engager dans des processus de transformation et de reconception de leurs systèmes de production.

Une mesure plus ciblée, et relativement simple dans son principe, consisterait à interdire la publicité pour les aliments reconnus néfastes pour la santé. Bien qu'imparfait, l'imposition d'un Nutriscore pourrait être une première étape. La mise en œuvre d'une telle réglementation se heurterait vraisemblablement à d'importantes résistances de la part d'acteurs économiques de l'industrie agroalimentaire qui investissent des montants considérables dans la promotion commerciale de leurs produits, montants estimés à 5,5 milliards d'euros par an en France en 2023¹⁰. Pourtant, certaines avancées témoignent de la faisabilité de telles politiques publiques. À titre d'exemple, le Royaume-Uni a instauré, depuis janvier 2026, une interdiction de diffusion en journée des publicités pour les aliments et boissons riches en matières grasses, en sel et en sucre. Dans un contexte où une interdiction généralisée de la publicité pour les produits alimentaires les moins favorables à la santé pourrait s'avérer politiquement difficile à mettre en œuvre, d'autres leviers peuvent être mobilisés à plus court terme. La promotion de régimes alimentaires à la fois sains et respectueux de l'environnement, à travers des programmes d'éducation et de sensibilisation, constitue une première piste d'action. De même, l'encadrement de l'offre alimentaire au sein de la restauration collective, notamment dans les écoles, universités, établissements hospitaliers ou structures d'hébergement pour personnes âgées, représente un moyen concret d'influencer durablement les habitudes de consommation et de favoriser l'adoption de pratiques alimentaires plus durables.

Conclusion

La plupart des freins qui verrouillent la transition agroécologique ne sont pas techniques ou bio-physiques, mais plutôt économiques et sociopolitiques. Ceux-ci ne sont pas régis par les lois de la physique ou de la nature, mais par nos propres choix collectifs, de conventions, de rapports de force

et de cadres institutionnels que nous pouvons transformer. Une trajectoire de transformation existe déjà : celle de l'agroécologie, dans sa définition la plus exigeante, et non celle parfois instrumentalisée par certaines entreprises agro-industrielles afin de verdir leurs pratiques et de perpétuer le modèle dominant de l'agriculture conventionnelle. Cependant, nous avons montré ici que cette transition est actuellement entravée par des verrous complexes et interconnectés. Elle ne pourra réussir qu'à condition de replacer la justice sociale au cœur du débat. L'accès à une alimentation saine et durable ne peut devenir un privilège réservé aux ménages les plus aisés, alors même que de nombreux ménages peinent déjà à accéder à une alimentation de qualité¹¹ et que les maladies liées à la malnutrition touchent davantage les populations précarisées. L'enjeu dépasse donc la seule agriculture : il concerne notre rapport à la santé, au territoire, au travail et au vivant. Les systèmes alimentaires façonnent les paysages, les cultures, les économies locales et les équilibres écologiques. Les transformer revient donc à interroger un modèle de société. L'engagement dans cette trajectoire suppose donc la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses, capables d'appréhender la complexité des enjeux et de s'appuyer sur les connaissances scientifiques, tout en intégrant les contributions des acteurs de la société civile. La transition agroécologique ne consiste donc pas seulement à produire autrement, ni même à consommer autrement. Elle nous oblige à repenser collectivement les règles économiques, sociales et politiques qui organisent notre alimentation. Autrement dit, la question décisive n'est pas seulement : que mangerons-nous demain ? Elle est aussi : comment référons-nous société autour de l'alimentation ?

⁹ CréaSSA. (2024). *Pour une mise en place de la sécurité sociale de l'alimentation*. SMART.

¹⁰ Drique, M., Aulanier, A., Théodore, M., Coulet, C., Merckaert, J. (2024). *L'injuste prix de notre alimentation*. Secours Catholique-Caritas France.

¹¹ Berger, N., Lebacqz, T., Vandevijvere, S., De Ridder, K., Le Dieu, E., Van Campenhout, E., ... & Moyersoen, I. (2024). Food insecurity and fruit and vegetable consumption in Belgium. *European Journal of Public Health*, 34(Supplement_3), ckae144-1554.

Être femme agricultrice aujourd'hui

L'agriculture européenne vit une transformation profonde. En plus des terres qui s'agrandissent et des fermes qui disparaissent, une autre mutation se joue : celle des rapports de genre. Qui sont aujourd'hui les agricultrices ? Quelle place occupent-elles dans un secteur encore largement façonné par des normes masculines ? Et que change leur présence, notamment dans les formes alternatives d'agriculture ?

Le paysage agricole belge et européen s'est profondément reconfiguré ces dernières décennies. En Belgique, près de 40 % des exploitations ont disparu entre 2001 et 2021, tandis que la taille moyenne des fermes ne cesse d'augmenter¹. Cette concentration s'accompagne d'une professionnalisation accrue : les chef-fes d'exploitation sont de plus en plus diplômées et inscrivent leur activité dans une logique entrepreneuriale. Dans le même temps, la population agricole vieillit. En Europe, on compte plus de six agriculteurs de plus de 65 ans pour un agriculteur de moins de 35 ans. La Belgique n'échappe pas à cette tendance : la part des plus de 55 ans atteint aujourd'hui près de 55 %². Le renouvellement des générations constitue dès lors un enjeu crucial.

Cette transformation s'accompagne d'un déséquilibre de genre persistant. En Belgique, environ 85 % des chef-fes d'exploitation sont des hommes³. Si les femmes représentent près d'un tiers de la main-d'œuvre agricole, elles restent minoritaires aux postes de direction. Elles sont plus souvent conjointes aidantes que cheffes d'exploitation, révélant une inégalité structurelle dans la reconnaissance du travail agricole.

De la ferme familiale à l'entreprise agricole

Historiquement, l'agriculture reposait sur un modèle familial où le travail s'organisait autour du couple et de la transmission intergénérationnelle. Aujourd'hui,

ce modèle cède progressivement la place à celui d'une entreprise rurale dirigée par un-e chef-fe d'exploitation, généralement formé-e, inséré-e dans des filières économiques structurées⁴.

« Si les femmes représentent près d'un tiers de la main-d'œuvre agricole, elles restent minoritaires aux postes de direction. Elles sont plus souvent conjointes aidantes que cheffes d'exploitation, révélant une inégalité structurelle dans la reconnaissance du travail agricole. »

Ce basculement n'efface pas les logiques familiales : au contraire, il les reconfigure. Sur le terrain, la transmission reste largement marquée par la figure du père. « Y'a toujours eu qu'un chef », raconte ainsi un agriculteur. Les fils sont souvent socialisés dès l'enfance à reprendre l'exploitation, tandis que les filles sont encouragées à « faire autre chose ». Cette reproduction sociale contribue à maintenir les inégalités de genre dans l'accès à la profession.

Dans ce contexte, les femmes qui restent ou s'installent doivent composer avec des attentes contradictoires : revendiquer un statut professionnel tout en s'insérant dans un univers où la légitimité reste largement associée au masculin⁵.

Marie, dans la trentaine, qui a repris la ferme familiale au début des

années 2020, exprime ainsi la difficulté à trouver pleinement sa place entre son père et son mari, fraîchement arrivé sur la ferme : « (...) J'ai jamais vraiment eu mon heure de gloire. (...) Quand j'ai officiellement repris la ferme il y a quelques années, comme mon père était là, je me dis : il a encore ses idées, (...) il a toujours des bonnes idées, des bonnes relations. Je laisse encore un peu décider. Et puis finalement, mon mari arrive et je n'ai pas vraiment eu mon moment de décision, même si je peux toujours. (...) J'avais de temps en temps des petits coups de fil à gauche, à droite. Maintenant, je n'en ai plus. Pour ce qui concerne la ferme, ceux qui appelaient mon père pour des renseignements, ils vont appeler mon mari. (...) Ça, c'est un peu compliqué. »

Un travail invisible : la division sexuée des tâches

L'un des traits marquants du travail agricole demeure la division sexuée des tâches. Les femmes sont fréquemment affectées aux activités administratives, à la transformation des produits ou à la

¹ Statbel (2022). *Chiffres clés de l'agriculture*. S510.01F. *Chiffres_cle_agri_2022.pdf*. Consulté le 03/07/2026.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Rieu A., (2004). *Agriculture et rapports sociaux de sexe : La « révolution silencieuse » des femmes en agriculture*, *Cahiers du Genre*, 2(37), 115-130.

⁵ Ibid.



© Justine Havelange

vente directe – des tâches essentielles, mais moins visibles et moins valorisées⁶. Un extrait d'entretien illustre cette invisibilisation ordinaire :

« Ma femme s'est lancée dans des produits transformés avec le lait produit à la ferme. Elle vend à la ferme du lait, des yaourts, des glaces...
– Comme cela, elle a de quoi s'occuper ! », ajoute un voisin agriculteur.

⁶ Henrotte, S., & Van den Broeck, G. (2026). How does gender shape the adoption of sustainable agricultural practices? Evidence from Belgium. *Journal of Rural Studies*, 121, 103919, pp. 2–3.

⁷ Ibid.

⁸ Guérillot, A. (2021). Le métier d'agricultrice bio : un nouveau rapport au travail ? *Travail, genre et sociétés*, 45(1), 39–55.

⁹ Lagrave. (1998) *Voyage aux pays d'une utopie déchu. Plaidoyer pour l'Europe centrale* | Rose-Marie Lagrave (dir.), *Fragments du communisme en Europe centrale*. Paris, PUF.

¹⁰ Guérillot, A. (2021), *op.cit.*

Ce « comme cela » est révélateur : il réduit une activité économique à un simple passe-temps, alors même qu'elle contribue souvent de manière significative aux revenus de l'exploitation. À cette invisibilisation s'ajoute l'intrication des sphères professionnelles et domestiques. Le travail agricole se déroule au cœur du lieu de vie, et les femmes assument encore majoritairement les tâches familiales⁷. L'agriculture s'est développée sur une forte négation du travail des épouses, et parfois des filles, réalisé à titre gratuit. Le terme « agricultrice » n'est d'ailleurs entré dans le *Petit Larousse* qu'en 1961.

Des inégalités persistantes

Au-delà de la reconnaissance symbolique, les agricultrices font face à des inégalités concrètes. L'accès aux terres, aux financements ou aux technologies reste plus difficile⁸. La transmission patrimoniale continue de privilégier

les héritiers masculins, perpétuant un système de « préférence masculine ».

Les statuts juridiques ont évolué – notamment avec la reconnaissance des conjoint-es aidant-es en 2003 et 2005 –, mais ces avancées restent récentes et incomplètes. Longtemps, les femmes ont travaillé sans statut ni protection sociale, dépendant juridiquement de leur conjoint⁹.

Aujourd'hui encore, la figure de l'agriculteur demeure encore associée à celle d'un homme. Les agricultrices doivent souvent prouver leur légitimité : conduire un tracteur, maîtriser les techniques, « faire le métier » au sens fort. Cette pression renforce les stéréotypes et limite les possibilités d'émancipation.

Les agricultures alternatives : un espace de recomposition ?

L'essor de l'agriculture biologique et des circuits courts ouvre de nouveaux espaces pour les femmes. Ces formes d'agriculture, souvent portées par des personnes non issues du milieu agricole, semblent davantage favoriser leur participation¹⁰.

Les agricultrices engagées dans ces modèles revendiquent un rapport différent au travail : plus autonome, plus diversifié, parfois plus en phase avec des valeurs écologiques. Elles contestent la division traditionnelle sexuée des tâches et investissent des activités historiquement masculines.

Sur le terrain, cette recomposition est tangible. « C'est un réflexe dans ma tête », explique Léa, agricultrice bio, à propos de l'observation des cultures – une compétence qu'elle mobilise au quotidien pour questionner des pratiques héritées.

Ces alternatives ne sont cependant pas exemptes de contraintes. Le cas de Nathalie, maraîchère, en témoigne : malgré un engagement total, ses revenus restent précaires. « Le travail agricole, c'est pour se nourrir, ce n'est pas pour en vivre », dit-elle, évoquant un salaire mensuel de moins de 1000 euros. Derrière l'idéal d'une agriculture durable se cache une réalité économique fragile



qui touche l'ensemble du monde agricole. Toutefois, pour les femmes, cette précarité tend souvent à se combiner avec d'autres formes d'inégalités liées au genre : moindre accès à la terre, difficultés de reconnaissance professionnelle, surcharge du travail domestique et de soin, ou encore sous-représentation dans certaines instances de décision. Une lecture intersectionnelle permet ainsi de comprendre comment les vulnérabilités économiques peuvent s'additionner à d'autres rapports de pouvoir, renforçant les difficultés rencontrées par de nombreuses agricultrices.

Une présence encore limitée dans les lieux de pouvoir

Si les femmes sont de plus en plus présentes dans les exploitations, elles restent sous-représentées dans les organes de décision agricoles : syndicats, coopératives, instances politiques.

Cette absence ne signifie pas passivité. Certaines agricultrices choisissent des formes d'engagement plus « discrètes », une « révolution silencieuse » faite d'ajustements quotidiens plutôt que de confrontations frontales¹¹. D'autres revendiquent explicitement leur place et participent à des mobilisations collectives.

Les recherches montrent pourtant que la présence des femmes dans les instances de décision peut influencer les orientations politiques, notamment en matière environnementale¹². Leur sous-représentation constitue donc un enjeu démocratique autant que sectoriel.

Vers quel avenir ?

L'agriculture est à la croisée des chemins : transition écologique, renouvellement des générations, pressions économiques. Dans ce contexte, la question du genre est d'importance prioritaire. Elle touche à la manière dont se transmettent les savoirs, dont se distribuent les ressources et dont se définissent les modèles agricoles.

La présence accrue des femmes ouvre des perspectives de transformation – mais celle-ci reste entravée par des

structures profondes : héritage patriarcal, organisation du travail, représentations sociales¹³.

Comme souvent, le changement est déjà à l'œuvre, mais il est inégal, fragile, conflictuel. Dans les interstices de l'agriculture contemporaine, des femmes inventent d'autres façons de travailler la terre, de faire famille, d'exercer la profession. Reste à savoir si ces expériences pourront, demain, redéfinir le cœur même du métier.

Enfin, la place des femmes en agriculture ne peut être dissociée du cadre des politiques européennes, au premier rang desquelles la Politique agricole commune (PAC). Si celle-ci structure largement les revenus, les investissements et les orientations du secteur, elle demeure avant tout une politique économique qui intègre encore insuffisamment la question des inégalités de genre. Certes, des efforts ont été engagés pour introduire une approche de *gender mainstreaming*, mais ceux-ci restent limités et se concentrent davantage sur les effets visibles des inégalités que sur leurs causes profondes. Ainsi, les dispositifs de soutien continuent de

favoriser indirectement les exploitations les plus grandes et les mieux capitalisées, souvent dirigées par des hommes, tandis que les obstacles spécifiques rencontrés par les femmes – accès à la terre, reconnaissance statutaire, conciliation des temps de vie – sont peu pris en compte. Cette faiblesse des politiques publiques contribue à reproduire les déséquilibres existants, malgré un discours affiché en faveur de l'égalité¹⁴. Pour certaines agricultrices, l'enjeu n'est pas seulement d'accéder aux aides, mais aussi d'être reconnues comme interlocutrices légitimes dans la définition même des politiques agricoles.

¹¹ Rieu A., (2004).

¹² Mavisakalyan, A., & Tarverdi, Y. (2019). Gender and climate change: Do female parliamentarians make difference? *European Journal of Political Economy*, 56, 151-164.

¹³ Dahache, S. (2010). Chapitre 3 : La singularité des femmes chefs d'exploitation. In.

B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle et J. Rémy (Dir.), *Les mondes agricoles en politique* (p. 93-110). Presses de Sciences Po.

¹⁴ Shortall, S. (2015). Gender mainstreaming and the Common Agricultural Policy. *Gender, Place & Culture*, 22(5), 717-730.

Agricultrices : les oubliées du féminisme et de la recherche

Longtemps, les agricultrices sont restées à la marge des analyses scientifiques, comme des mobilisations féministes. Minoritaires, dispersées, inscrites dans des dynamiques familiales spécifiques, elles ont été peu visibles dans les débats sur le travail et l'égalité. Comme le souligne la sociologue Rose-Marie Lagrave, elles constituent des « oubliées » : invisibilisées dans les statistiques, mais aussi dans les cadres théoriques. Le féminisme, centré sur le salariat urbain, a tardé à intégrer la réalité du travail agricole, marqué par l'imbrication du domestique et du professionnel¹.

Pourtant, l'étude des agricultrices révèle des enjeux clés : reconnaissance du travail, accès aux ressources, articulation des temps de vie, transmission patrimoniale. Elle invite à penser le genre au-delà des cadres classiques, en tenant compte des spécificités du monde rural.

Aujourd'hui, les recherches se développent et contribuent à rendre visibles ces expériences. Mais le chemin reste long pour que les agricultrices soient pleinement reconnues comme des actrices à part entière – dans la recherche comme dans les politiques publiques.

¹ Lagrave, R. (2021). Retour sur les « agricultrices » : des oubliées de la recherche et du féminisme. *Travail, Genre et Sociétés*, 45(1), 31-38.

Europe : le pacte avec les actionnaires, PDG et lobbys de l'industrie chimique

En février 2026, le média d'investigation allemand *Correctiv*¹ a publié une enquête révélant que la Commission européenne et une partie importante des députés privilégient les intérêts des grands pollueurs au détriment de la santé publique. Dans cet article, un employé d'une entreprise chimique allemande affirme qu'il existe un pacte tacite entre les entreprises chimiques et les autorités allemandes et européennes. Avec leur accord, nous reproduisons ci-dessous des extraits de leur enquête².

Le lanceur d'alerte employé « d'une entreprise chimique près de Cologne, qui a longtemps travaillé au Parlement européen, décrit ainsi ce pacte : les députés bruxellois-es et la Commission savent pertinemment que de nombreux produits chimiques d'entreprises allemandes – présents dans les plastiques, les vernis, les crèmes pour la peau, les produits d'entretien et les plastifiants – sont nocifs pour la santé.

« Mais tous les responsables l'acceptent afin de préserver la position de l'Allemagne et de l'Union européenne (UE) comme pôles de production chimique de premier plan », explique-t-il. Par conséquent, l'UE privilégie, année après année, les intérêts de l'industrie : moins de réglementations, moins de contrôles, aucune nouvelle limite. Quant à la santé

publique, elle passe au second plan. Elle est « à peine évoquée » lors des réunions au sommet. (...) L'UE est parfaitement consciente des dangers des produits chimiques : près d'un cancer sur deux est évitable et est favorisé par des substances chimiques telles que les pesticides, selon la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne. Le « Plan zéro pollution » de l'UE affirme que la pollution est responsable d'un décès sur huit³. Or, ce plan est au point mort.

Il en va de même pour la réforme européenne du règlement REACH⁴ sur les produits chimiques, longtemps présentée comme un modèle international : en vigueur depuis 2007, ce cadre est aujourd'hui dépassé, alors que des milliers de nouvelles substances chimiques arrivent chaque année sur le marché. La révision annoncée a été reportée à plusieurs reprises, et de nombreux experts estiment désormais qu'elle risque de ne jamais aboutir. La raison principale ?

¹ Correctiv avait notamment révélé en janvier 2024 la rencontre secrète de l'extrême droite allemande de l'AfD, de néonazis et de quelques entrepreneurs fortunés à Potsdam <https://correctiv.org/top-stories/2024/01/10/plan-secret-contre-l-alle-magne/>

² Enquête à lire en ligne : Joeres, A., & Steeger, G. (2026, 25 février). Der Pakt mit der Chemiebranche. *Correctiv*.

³ European Commission. (2021). EU action plan : « Towards

zero pollution for air, water and soil ». *European Commission Website*.

⁴ Le règlement européen REACH (*Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals*), adopté en 2006, était considéré comme l'un des cadres les plus ambitieux au monde en matière de protection contre les substances chimiques dangereuses. Il imposait aux entreprises de démontrer l'innocuité de leurs produits avant leur mise sur le marché.

Chronique d'une dérégulation européenne

12 février – Alden Biesen – sommet informel des chefs d'État de l'UE, le lendemain du sommet des industriels à Anvers. Un projet de texte « Une Europe, un marché »¹ y est abordé. La Coalition climat manifeste le même jour sur la Place du Luxembourg à Bruxelles contre ces projets de dérégulation européenne. « On ne construit pas un paradis économique sur un cimetière socio-écologique »², lance-t-elle aux chefs d'État retirés à Alden Biesen.

17 mars – Bruxelles – De Wever débriefe les députés de la Commission d'avis des affaires européennes de la Chambre, près de quarante jours après Anvers et Alden Biesen. Aucune annonce publique préalable, très peu de

temps de parole ou de questions pour les députés : De Wever parle pendant quarante-cinq minutes et ne laisse que deux minutes d'intervention à chacun-e. Dans son intervention, il fait notamment référence au 28^e régime de droits des sociétés, qui était aussi discuté à Alden Biesen selon ses explications. Cette proposition est hautement contestée par les syndicats qui craignent un Bolkestein 2.0³.

19 mars – Bruxelles – sommet des chefs d'État. Les syndicats tirent la sonnette d'alarme, expliquant une fois de plus que la dérégulation des droits des travailleurs ne sauvera pas l'industrie européenne – elle ne fera qu'aggraver la crise. Des contacts entre

syndicats et délégations gouvernementales ont lieu dans de nombreux pays.

8 avril – La Haye – Selon l'organisation Pan Europe, la Commission européenne a admis devant le parlement néerlandais que « la proposition sur les pesticides pourrait affaiblir les protections sanitaires et environnementales »⁴. Une fois de plus, le parlement néerlandais montre les dents face à la vague de dérégulation en cours. La Médiatrice européenne, Teresa Anjinho, ainsi qu'une députée progressiste y avaient témoigné peu auparavant de graves irrégularités entourant la dérégulation des lois sur le devoir de vigilance, notamment en raison d'interférences américaines et de l'action de puissants lobbys⁵.

Le Cefic (European Chemical Industry Council), puissant lobbying de l'industrie chimique européenne, ne la soutient pas. Dès avant sa première version, son directeur de l'époque avait déclaré qu'elle allait « désindustrialiser l'Europe ».

« Le Cefic est financièrement solide et très influent », affirme le lanceur d'alerte du groupe chimique rhénan. Des réunions stratégiques avec des dizaines de représentant·es de l'industrie ont lieu presque quotidiennement. Rien que l'année dernière, les représentant·es de cette fédération ont rencontré des membres de haut rang de la Commission européenne à 264 reprises. Elle siège dans un gratte-ciel de verre près du Parlement européen. Selon l'organisation Lobbycontrol, son budget annuel dépasse les dix millions d'euros. « L'accès est direct et sans complications – je ne parlais même plus de lobbying. On dirait plutôt que l'industrie donne des ordres aux politiques », déclare cette source, ajoutant « qu'il y a eu un énorme recul, le prétendu sauvetage de l'industrie primant sur tout le reste ». (...)

Les plus hauts responsables politiques courtisent désormais ouvertement l'industrie chimique. « Donnez-nous vos dix commandements », a récemment lancé le

Premier ministre belge conservateur, Bart De Wever, aux PDG du secteur. Lorsque le Cefic les a invités à une réunion de haut niveau à Anvers début février, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le chancelier allemand, Friedrich Merz, étaient là en personne. « L'industrie elle-même a été surprise par la présence de personnalités étatiques de premier plan et par les nombreuses promesses faites. Il y a quelques années, cela aurait été impensable », a confié la source interne. En réponse à une question du média *Correctiv*, le Cefic a déclaré que sa mission est de « fournir des informations techniques et pratiques aux responsables politiques ». (...)

Le pacte conclu avec l'industrie chimique pourrait coûter très cher à tous·tes les Européen·nes, tant financièrement que sanitaire. Les coûts des hospitalisations, des médicaments et des consultations médicales liés aux phtalates, aux bisphénols, aux pesticides et aux PFAS pourraient atteindre 2 200 milliards de dollars américains, une somme astronomique. Et ce, sans compter les effets des polluants encore inconnus⁵.

5 Joeres, A., & Steeger, G. (2026, 25 février). Der Pakt mit der Chemiebranche. *Correctiv*.

Les coûts des hospitalisations, médicaments et consultations médicales liés aux phtalates, aux bisphénols, aux pesticides et aux PFAS pourraient atteindre 2 200 milliards de dollars américains.

24 avril – Leverkusen, Cologne – manifestation de la « Coordination des dangers de Bayer » lors de l'Assemblée annuelle des actionnaires de la multinationale, assemblée transposée en ligne, les actionnaires craignant pour leur image. La coordination est également présente en ligne et introduit dix contre-propositions aux actionnaires. Comme elle le rapporte, « les sujets abordés vont du glyphosate en tant qu'arme chimique (par Israël au Proche-Orient) et de l'effet secondaire des pesticides qu'est la « maladie de Parkinson » aux PFAS, au lobbying et à l'accord UE-Mercosur, en passant par les essais cliniques et les rémunérations des dirigeants »⁶.

10 juin – Bruxelles – de plus en plus d'initiatives contre la dérégulation UE promue par des géants et lobbys de l'agroalimentaire et des pesticides. Foodwatch, ONG de défense des consommateur·rices lance une pétition et introduit une plainte⁷ auprès de la médiatrice européenne contre l'Omnibus X, qui désigne un paquet législatif européen, regroupant plusieurs modifications de lois existantes, portant pour le 10^e paquet sur l'alimentation⁸.

26 juin – Washington – La Cour suprême juge que Bayer/Monsanto ne pouvait être tenue responsable de l'absence de mise en garde relative à un éventuel risque de cancer sur ses produits Roundup. Cependant, l'in-

fluente étude de 2013 qui avait contribué à justifier l'innocuité du produit a été jugée biaisée par l'Agence de protection de l'environnement (EPA)⁹ pointant qu'elle n'avait pas été écrite par un scientifique, mais par Monsanto comme l'a révélé le média d'investigation américain Mother Jones.

29 juin – Bruxelles – « Des ONG de la Coalition pour mettre fin au commerce des pesticides toxiques interpellent la Commission européenne suite à des articles de presse indiquant qu'elle ne tiendrait pas sa promesse de mettre fin aux exportations de pesticides toxiques interdits par l'UE vers les pays du Sud », communique le *Corporate Europe Observatory*¹⁰.

1 <https://klimaatcoalitie-coalitionclimat.be/fr/alden-biesen/>

2 <https://www.lecho.be/economie-politique/europe/economie/avis-de-tempe-te-sur-eu-inc-le-projet-d-entreprise-europeenne-est-il-bancal/10677263.html>

3 <https://www.etuc.org/en/pressrelease/unions-call-halt-28th-company-regime-until-safeguards-workers-rights-are-included>

4 <https://www.pan-europe.info/press-releases/2026/04/eu-commission-admits-pesticide-omnibus-proposal-could-weak-en-health-and>

5 <https://www.bloomassociation.org/en/jorgen-warborn-rapporteur-for-the-first-omnibus-a-parliamentarian-under-foreign-influence/>

6 <https://bsky.app/profile/cbg-network.bsky.social/post/3miz4n22cdk2p>

7 <https://www.foodwatch.org/fr/sin-former/nos-campagnes-politique-et-lobbies-lobbies-et-multinationales/defendons-la-securite-alimentaire-stop-omnibus>

8 https://commission.europa.eu/law/law-making-process/better-regulation/simplification-implementation-and-enforcement/simplification_en

9 <https://bsky.app/profile/gmwatch.bsky.social/post/3mozz3jw5cs2m>

10 <https://corporateeurope.org/en/2026/06/europe-an-commission-backtracks-promise-end-eu-exports-banned-and-dangerous-pesticides>

Pour aller plus loin :

<https://corporateeurope.org/en/deregulation-watch>

<https://www.pan-europe.info/>

<https://kiosque.imagine-magazine.com/boutique/168-avril-mai-juin-2026/>



JUSTINE HAVELANGE

Journaliste et chercheuse à l'UCLouvain (texte et photos)

Où sont les femmes agricultrices ?

Les représentations médiatiques des agricultrices wallonnes sont encore trop peu nombreuses et souvent pétries de stéréotypes genrés. Les femmes composent pourtant un tiers de la main-d'œuvre agricole en Wallonie et représentent 16 % des chefs d'exploitations. *Parcours de Paysannes*, création déclinée sous forme de podcast et d'exposition, a pour ambition de donner davantage la parole aux agricultrices pour mieux faire connaître leurs parcours, leurs préoccupations et leurs revendications.

En février 2024, 1300 tracteurs occupent les rues de Bruxelles. Les agriculteurs belges et européens se mobilisent déjà depuis quelques semaines. Ce qu'ils mettent en cause ? L'accord de libre-échange UE-Mercosur. Ils dénoncent aussi l'instabilité de leurs revenus, la charge administrative, les impacts du dérèglement climatique, le manque d'accès à la terre, les épidémies qui touchent les élevages, etc. Bref, ils sont à bout. Devant les micros et les caméras, de nombreux agriculteurs parlent de leur colère et de leurs revendications. Beaucoup d'agriculteurs, mais peu d'agricultrices.

Des représentations stéréotypées

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études de journalisme, je me suis interrogée sur la faible représentation médiatique des agricultrices dans la couverture de ces mobilisations. J'ai analysé une centaine de reportages de journaux télévisés et d'éditions spéciales. J'ai compté le nombre de prises de parole masculines et féminines, mais aussi quels étaient les sujets et les situations dans lesquels chaque genre était présenté. Il en ressort un constat de sous-représentation des femmes et une reproduction des stéréotypes de genre : seules 20 % des prises de parole sont féminines. Les agricultrices sont donc proportionnellement moins interviewées que leurs confrères masculins et, lorsqu'elles le sont, ce sont souvent dans des reportages de type « portraits en ferme ». Les agriculteurs interviewés sont, le plus souvent, représentés dans des situations de mobilisations, dans la rue, dans des moments de revendications et dans des rôles d'experts. Cette sous-représentation des femmes dans les récits médiatiques couvrant les mobilisations a certainement plusieurs causes : leur faible présence lors des manifestations, le manque de temps et l'urgence vécue par les journalistes présentes sur le terrain, une conception traditionnelle de la répartition genrée des rôles toujours ancrée dans la société. Ce que transmettent ces reportages, c'est l'idée que l'homme a un rôle public, dans l'espace public, qu'il sait se défendre, use d'un certain niveau de violence pour se faire entendre. Les femmes, à l'opposé, prennent soin de la ferme, du foyer. Elles restent à la maison et ne sont pas porteuses de revendications. Elles n'ont pas leur place dans la rue et n'ont pas ou peu de rôles de représentante politique.

« Pour que les femmes comptent, il faut les compter »

Cette formule utilisée dans le rapport de « l'Association française pour les Femmes dans les Médias » résume bien l'idée qu'il est nécessaire de tenir des comptes et de documenter la représentation des femmes dans les médias pour lutter contre les discriminations genrées. En Belgique, c'est le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) qui remplit cette mission en réalisant et en publiant depuis 2011, le Baromètre de l'égalité et de la diversité dans les médias audiovisuels. En 2021 (derniers chiffres dont nous disposons), la proportion des femmes à l'écran est de 39,35 %. Si cette proportion est en augmentation depuis dix ans, il faut souligner qu'elles restent sous-représentées dans les médias par rapport à leur présence dans la société. Le baromètre du CSA étudie également les représentations des personnes racisées, en situation de handicap, des personnes appartenant à certaines catégories socioprofessionnelles ou de différentes tranches d'âges.

Être représenté-e dans les médias est important. D'abord, évoquer la diversité et l'égalité dans des médias « grand public » permet de



Juliane : « Ce matin, j'avais le sourire jusqu'aux oreilles toute la matinée parce que je me sentais bien là où j'étais. »

Mon périple commence à Watermael (Bruxelles). J'y rencontre Juliane, 25 ans, chercheuse à l'Université de Liège – Gembloux Agro-Bio Tech sur les questions de transition agroécologique des fermes. Elle n'est pas encore agricultrice, mais a suivi plusieurs formations. En même temps que la traite des brebis, elle m'a raconté l'importance d'un certain mélange entre cours pratiques et théoriques. À la Bergerie du Bercail, elle a appris la traite, le soin aux brebis, la transformation de leur lait... Ensuite, elle a suivi les cours de « techniques agricoles » dispensés par la FUGEA (Fédération unie de Groupements d'éleveurs et d'Agriculteurs) lui donnant accès à des aides à l'installation, essentielles lorsqu'un-e jeune souhaite reprendre une exploitation. Avec Juliane, nous avons abordé la question du renouvellement des générations. En effet, en Belgique, seul-e un-e agriculteur-riche sur cinq en âge de prendre sa retraite peut compter sur un-e repreneur-se pour son exploitation. Mary Guillaume, rencontrée lors de mes entretiens exploratoires chez Terre-en-vue expliquait à ce propos : « C'est près de 10 000 fermes qui vont être à remettre dans les dix ans. Si elles ne sont pas reprises par des jeunes qui veulent poursuivre dans des structures familiales, durables ou collectives, elles s'inscriront dans l'agrandissement de modèles agro-industriels. » Pour Juliane, il est donc nécessaire de créer des vocations, d'encourager les premiers pas et la formation des jeunes (et moins jeunes) à se lancer. Créer des parcours de formation adaptés aux femmes qui souhaitent devenir agricultrices quand elles ne sont pas issues du milieu agricole est donc vital pour l'avenir de nos fermes.

Épisode 1 du podcast (voir explications p. 20).

créer des rôles-modèles. Il s'agit de figures de référence auxquelles des filles et des femmes, mais aussi des personnes issues de minorités sociales et de genres peuvent s'identifier et s'inspirer.



Zoé : « J'ai la crainte que, d'ici dix ans, il n'y ait plus d'agriculture familiale en Wallonie. »

Ensuite, j'ai rencontré Zoé, qui s'est installée dans les collines de la commune de Durbuy. Elle y a construit la Bergerie de la Croix Mouchette il y a quatre ans. Quand elle est arrivée, il n'y avait aucune infrastructure. Grâce au soutien de Terre-en-vue, elle exploite aujourd'hui une dizaine d'hectares pour élever une centaine de moutons, deux vaches et quelques poules. Grâce à une levée de fonds organisée par Terre-en-vue, Zoé peut aujourd'hui compter sur huit hectares de terres sécurisées pour s'installer. Sans leur aide, Zoé n'aurait probablement pas pu se lancer. En Belgique, seules 12 % des terres agricoles sont gérées par des femmes cheffes d'exploitation. En moyenne, elles disposent de moins de terres que leurs homologues masculins, peu importe le type d'exploitation (grandes cultures, bovins laitiers, bovins viandeux, etc.). L'accès à la terre en Belgique est donc souvent un véritable parcours de combattant. Zoé a également partagé avec moi ses inquiétudes pour l'avenir : la disparition des fermes familiales, au profit de modèle agro-industriel ayant un impact sur l'aménagement de notre territoire et le bien-être animal. Tout cela se manifestant, par exemple, par une réduction du cheptel bovin et des prairies qui peuplent les paysages de nos campagnes ainsi que les conséquences directes et déjà ressenties du dérèglement climatique sur son métier (sécheresses, maladies dans ces troupeaux, augmentation des frais et perte de revenus...). Malgré ces inquiétudes, Zoé travaille avec un immense sourire et une fierté de ce qu'elle accomplit tous les jours.

Épisode 2 du podcast.

Montrer les femmes agricultrices dans nos médias permet à des filles et des jeunes femmes de s'identifier, de découvrir des professions dans lesquelles se projeter, des rôles sociaux, des choix de vie qui, sans ces représentations, peuvent sembler inaccessibles. Les représenter davantage pourrait donc susciter des vocations et donc augmenter leur nombre dans le monde agricole et les autres métiers techniques. Ensuite, l'existence même du baromètre réalisé par le CSA repose sur une hypothèse sociologique : « La télévision contribue à la construction de nos représentations du monde, tout autant que nos représentations alimentent les images que nous propose la télévision. » En effet, comme développé dans la recherche en sociologie des médias, les récits médiatiques que nous réceptionnons construisent l'image que nous nous faisons de la société. Ainsi, les journalistes et leurs propres visions du monde exercent une influence sur les productions médiatiques et donc sur les récits qu'ils-elles transmettent à leurs publics. Objectiver l'état de la diversité et de l'égalité dans les récits que nous construisons et la vision du monde que nous transmettons aux publics est donc essentiel.

Mettre les agricultrices à l'agenda des politiques agricoles mondiales

Si les médias ont leur rôle à jouer concernant la diversification des représentations, ils peuvent être poussés dans le dos par des institutions locales, régionales, nationales ou internationales dans cette mission. Cela tombe bien, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a proclamé 2026 « Année internationale des agricultrices ». L'objectif est d'utiliser cette année comme tremplin à l'adoption de politiques et de mesures concrètes de lutte contre les obstacles et difficultés auxquels se heurtent les agricultrices dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires. Il s'agit également de faire la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation de toutes les femmes dans l'agriculture. En effet, selon le rapport sur la situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires, rédigé en 2023 par la FAO, les paysannes jouent un rôle fondamental au sein des systèmes agroalimentaires, sont actrices des transitions de ces systèmes et contribuent à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'élimination de la pauvreté. Les femmes composent tout de même un tiers de la main-d'œuvre agricole en Wallonie et représentent 16 % des chef-fes d'exploitation.

À la rencontre des agricultrices

Avec le projet *Parcours de paysannes*, j'ai souhaité m'intéresser à ces femmes dans le monde agricole, pas seulement en dressant leurs portraits, mais aussi en les interrogeant sur leurs parcours, leurs préoccupations, leurs revendications.

J'ai commencé par rencontrer des actrices du secteur qui accompagnent les agricultrices : l'Union des Agricultrices wallonnes (UAW), la coordinatrice du GT Femmes du réseau wallon PAC, Louise Legein – qui a construit pour OXFAM un rapport très complet sur la question du genre en agriculture –, la FUGEA (Fédération unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs), la FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs) et Terre-en-vue – un mouvement citoyen qui finance le rachat de terres agricoles devenues de plus en plus impayables à cause de la spéculation foncière pour les louer de façon durable et sûre à des agriculteur-rices à la tête d'exploitations



à taille humaine correspondant à des modèles agroécologiques. Ces entretiens m'ont permis de mieux saisir tous les enjeux qui traversent le secteur agricole wallon et plus particulièrement les embûches semées sur les parcours des agricultrices. Après ces premiers entretiens exploratoires, j'ai décidé de me concentrer sur un profil d'agricultrices très spécifique: les cheffes d'exploitation non issues du milieu agricole, autrement appelées NIMAcultrices (Non-Issues du Milieu Agricole). Celles-ci sont loin d'être représentatives de la population d'agricultrices. Celles que j'ai rencontrées ont, par exemple, toutes entre 25 et 35 ans, alors que l'âge moyen des agricultrices en Belgique est de 57 ans. J'ai choisi d'interroger des femmes proches de mon âge et de mon parcours de vie, de mes aspirations à prendre part, un jour, comme elles, à un projet paysan. Je les ai choisies pour me créer – et créer pour d'autres – des rôles-modèles, donner à voir des exemples inspirants auxquels s'identifier. Pour aller à leur rencontre et entendre leurs récits, j'ai sillonné la Wallonie en train et à vélo. Je me suis arrêtée dans leurs exploitations où nous avons pris un moment dans leur journée bien chargée pour discuter. Ces échanges enregistrés m'ont ensuite permis de tirer des fils pour illustrer les défis qui traversent le monde agricole wallon d'aujourd'hui.

Des discussions et des pistes pour se mobiliser

Ces récits ont pris la forme d'épisodes de podcast, puis d'une exposition sonore nomade. L'objectif de ces deux formats est de faire circuler ces voix et ces images dans une multitude de lieux, mais aussi d'échanger sur ces questions avec différents publics: étudiant-es, chercheur-ses, familles, agriculteur-rices et peut-être même bientôt le public scolaire. Le plus souvent, l'exposition est présentée dans le cadre d'un événement coorganisé avec différents collectifs et associations. En complément, nous organisons des tables rondes, écoute collective de podcast, arpentage, ciné-débat pour ouvrir les discussions et donner des pistes pour soutenir le monde agricole, se mobiliser en tant que citoyen-nés. Ces moments sont autant d'occasions de reconnecter avec la réalité et l'actualité du monde agricole, mais aussi d'entendre les récits de ces agricultrices, de comprendre concrètement quelles

Claire: « Au début, j'étais fâchée contre le monde. Je travaillais des heures et des heures, jusqu'à 70 heures par semaine pour ne pas dégager de revenus, alors qu'on nourrit la population, qu'on fait le métier le plus essentiel, dans un modèle que j'estime durable pour la planète, mais qui n'était pas vivable pour moi si je continuais comme ça. »

C'est dans le petit village de Barvaux-Condroz que Claire a repris une ferme de vaches laitières en 2022. Aujourd'hui, elle élève une quarantaine de vaches mixtes, ainsi qu'une dizaine de cochons, sur 30 hectares en bio. Elle transforme le lait dans une fromagerie installée sur sa ferme. Après la traite et la transformation du lait en fromage, nous avons parlé de l'inexistence de modèles d'élevages de vaches laitières gérés par des femmes. « Des femmes non issues du milieu agricole qui s'installent en exploitation de vaches laitières, je n'en connais pas à part moi », nous explique-t-elle. Ce manque d'exemples et de représentations d'agricultrices n'aide pas les jeunes à se projeter. S'identifier à d'autres parcours est particulièrement important quand on se construit socialement. Si les agricultrices sont peu représentées médiatiquement, elles le sont encore moins politiquement. Elles sont sous-représentées dans les organes de décision et les syndicats agricoles qui ne s'imposent pas de quota, à l'inverse des conseils d'administration d'entreprises publiques, par exemple. Cela a donc un impact sur les revendications prioritaires des syndicats: les préoccupations spécifiques des femmes sont moins prises en compte.

La question des conditions de travail et des revenus doit également être soulevée. En effet, le temps de travail moyen des agriculteur-rices en 2016 est de 68 heures par semaine. La même enquête relève également qu'un-e agriculteur-riche sur trois n'a pris aucun jour de vacances l'année précédant le sondage. Travailler près de 70 heures par semaine, sans vacances et en se dégageant un salaire proche du seuil de la pauvreté a été vécu par Claire comme une véritable injustice. Elle m'a expliqué comment cette colère était devenue le moteur de son investissement au sein du syndicat agricole FUGEA qui promeut une agriculture durable et viable. Elle en est maintenant la coprésidente.

Épisode 3 du podcast.



sont leurs préoccupations. Les échanges avec les publics permettent ensuite de se questionner sur les enjeux de formation, de renouvellement des générations, d'accès à la terre, des conditions de travail et de la nécessité de créer des rôles modèles pour que les jeunes puissent se projeter dans des professions aussi essentielles.

Et la suite ?

Bien consciente des limites de ce projet, je suis convaincue que d'autres travaux journalistiques, artistiques et culturels de ce type doivent pouvoir se multiplier pour représenter une plus grande diversité de profils, mais aussi pour suivre les actualités d'un secteur en constante mutation. Les médias de proximité





Barbara : « Pour moi, c'était super important qu'on soit une majorité de femmes dans le projet. D'abord parce qu'autour de nous, on a peu ou pas de modèles de fermes collectives gérées par des meufs. Ensuite parce qu'avant d'être agricultrices, on était toutes féministes et donc conscientes de la répartition genrée des tâches et des défis traditionnels de fusion de la sphère privée et professionnelle dans une ferme. »

Enfin, j'ai rencontré Barbara, 36 ans. Maraîchère depuis cinq ans, elle était installée ces trois dernières années à l'espace-test d'Anderlecht « Le début des haricots ». Aujourd'hui, elle se lance en collectif avec quatre autres « NIMAculteur-rices » (Non-Issu-es du Milieu Agricole) : Florence, Coraline, Chloé et Robin. Ensemble, ils-elles construisent la ferme du Grand Feu, sur des terres communales à Namur. Il y a aujourd'hui peu de recherches sur les fermes collectives et donc pas de chiffres précis concernant leur nombre sur le territoire wallon. Néanmoins, Christelle Bardoni, en charge du GT filières agricoles du Réseau Wallon PAC, estime qu'il y aurait une centaine d'exploitations qui pourraient correspondre au modèle de fermes partagées ou collectives. Les fermes partagées sont définies comme des exploitations où les agriculteur-rices ont chacun-e leur propre activité agricole. L'un-e a de l'élevage, un-e autre du maraîchage, un-e autre une boulangerie, etc. Ils-elles collaborent via des mécanismes d'entraide et de mutualisation. Par exemple, ils-elles vont avoir un magasin partagé à la ferme, s'entraider pour se remplacer les week-ends ou investir dans un tracteur commun. À la Ferme du Grand Feu, ils-elles ont décidé de se constituer en coopérative. Malheureusement, ces formes d'exploitation ne correspondent pas au cadre prévu par la PAC (Politique Agricole Commune). Ils-elles ont donc fait le choix de se passer des aides à l'installation et d'organiser une grande levée de fonds citoyenne pour les financer. La coopérative, c'était aussi la structure qui correspondait le mieux à leur système de gouvernance. Lorsqu'on se lance en collectif, il faut aussi penser de nouveaux modèles de prises de décisions communes. Ils-elles se sont fait accompagner par Collectiv-a dans tout ce processus. Les fermes collectives sont des modèles émergents en Belgique, il n'y a donc pas encore beaucoup de données sur leur viabilité économique. Ces laboratoires d'innovations sociales permettent à celles et ceux qui choisissent la mutualisation de repenser le partage des charges financières, physiques et psychologiques et d'expérimenter des modèles plus durables humainement. Aujourd'hui, la Ferme du Grand Feu a réussi sa levée de fonds et est en pleine phase d'installation. Les premières haies et cultures ont été plantées. La construction des bâtiments a commencé et les premiers animaux sont arrivés.

Épisode 4 du podcast.

L'EXPOSITION ET LE PODCAST

L'exposition et le podcast seront à découvrir lors de la Petite Foire Paysanne les 25 et 26 juillet sur le site agro-écologique de Roiveau à Tournay (Neufchâteau) <https://www.lemap.be/la-petite-foire-les-editions/la-petite-foire/>

En collaboration avec l'Union des agricultrices wallonnes, l'exposition sera également installée en partie lors de la Foire de Libramont du 24 au 27 juillet.

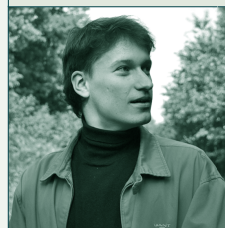
Vous pourrez également la découvrir lors de la première édition du BAF Camp (*Belgium activism Festi-Camp*) du 20 au 23 août dans les jardins du Moulin de Grupont <https://belgian-activism-festi-camp.be/fr/>

Vous pouvez également écouter le podcast *Parcours de Paysannes* sur Spotify.

peuvent jouer ce rôle de mise en récit de ces parcours singuliers. Si le rôle des médias de proximité est essentiel pour mettre ces problématiques en lumière, il faut souligner qu'ils sont eux-mêmes fragilisés. Cette année, j'ai eu l'occasion de participer à une recherche sur les besoins et attentes des publics concernant leurs médias de proximité. Dans un contexte de fusion des groupes de presse, de pressions économiques et politiques sur les télévisions locales, de licenciements et de précarisation de la profession, les lecteur-rices et téléspectateur-rices n'ont eu de cesse de réaffirmer leur attachement aux médias de proximité. Les entretiens de groupes animés dans les provinces de Namur et Luxembourg ont été des opportunités de construire avec les lecteur-rices des pistes pour créer un journal de proximité idéal. Véritable vecteur de lien social, les médias locaux, mais aussi, associations de quartier, collectifs citoyens, lieux culturels constituent un maillage essentiel à la vie démocratique locale. Ceux-ci nous éclairent sur des problématiques qui touchent toute notre société : le renouvellement des générations d'agriculteur-rices, l'aménagement de nos territoires, notre souveraineté alimentaire, la qualité de l'eau que nous buvons et de l'air que nous respirons. Ces acteurs-rices nous permettent de prendre conscience de ces grandes questions et de nous mettre en mouvement collectivement pour décider ensemble de nos politiques agroalimentaires.

NOÉ HIERNAUX

Doctorant en sciences politiques et sociales (ULiège)



Convergences et divisions du syndicalisme agricole wallon



Lauréat du *HERA Award Sustainable Democracy 2026*, Noé Hiernaux a consacré son mémoire de master en sociologie aux conflits sociaux dans le monde agricole wallon. Après avoir rencontré les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) et vingt agriculteurs

et agricultrices, il met en lumière la pluralité des éthiques professionnelles qui structurent le métier et invite à lire les mobilisations agricoles comme un espace traversé de stratégies, de vision et de projets politiques contradictoires.

Votre travail part des mobilisations agricoles de 2024. Que vouliez-vous comprendre ?

Ce qui m'intéresse, c'est toujours la question de l'action collective et la façon dont elle peut produire du changement. Avec l'agriculture, on a affaire à un secteur qui est tout de même très actif sur le plan de la contestation sociale. Il me semblait qu'il y avait beaucoup de discours idéologiques sur ce que doit être l'agriculture, à gauche comme à droite, et donc que la sociologie pouvait démystifier tout ça. Ce que je voulais comprendre, c'était comment les agriculteur-rices vivent réellement l'adversité politique et comment cela oriente leur action contestataire.

Votre recherche vous a permis d'esquisser deux éthiques de travail « concurrentes » dans l'espace agricole wallon. Pourriez-vous expliquer ce qu'elles recouvrent ?

En effet, l'enquête a donné à voir différentes éthiques de travail agricole, c'est-à-dire différents systèmes de valeurs qui guident les exploitant-es dans leur relation à leurs collègues et à leur environnement. Il y a d'une part ce que j'ai nommé « l'agriculture familiale » (à ne pas entendre dans l'usage courant du terme, où il désigne simplement une ferme dont les capitaux sont détenus par le chef d'exploitation). Cette éthique peut être identifiée à partir de certains éléments. Typiquement, l'exploitant-e accomplit elle-même l'essentiel des actes de production : il y a une faible division du travail. Les savoirs engagés dans la pratique professionnelle sont les savoirs issus du « métier », et non des disciplines apprises à l'école (agronomie, zootechnie, gestion). Ces agriculteur-rices ne pensent pas leur exploitation comme une entreprise détachée d'eux-mêmes-mêmes, mais comme un ensemble homogène dans lequel bêtes, humains, machines et capitaux sont inextricablement liés. C'est par exemple chez eux-elles qu'on retrouve le plus de récriminations à l'encontre du robot de traite, considéré comme nuisible à la relation intime qui lie l'exploitant-e au bétail.

D'autre part, mon enquête a permis d'identifier un public d'agro-entrepreneur-ses délimitant quant à eux-elles une

« éthique entrepreneuriale ». Ce n'est pas qu'une question de volume de production : une telle éthique peut être définie à partir des trajectoires sociologiques. Un profil entrepreneurial, que j'ai surtout rencontré dans le secteur des grandes cultures, est celui du repreneur ou de la repreneuse d'une ferme prospère, qui a fait des études supérieures, ou alors qui a un passé professionnel en dehors de l'exploitation familiale. Grâce à leurs compétences gestionnaires, ils-elles sont capables d'investir et de s'agrandir pour faire face à la concurrence du marché. Par contre, l'exploitant-e a un contact expérientiel plus limité avec la terre et les bêtes que dans l'éthique familiale.

Cette typologie n'est-elle pas trop caricaturale ?

C'est forcément un peu schématique : dans la réalité, les situations sont beaucoup plus mêlées et c'est compliqué de ranger un-e agriculteur-ric-e exclusivement dans une éthique ou dans l'autre. Cependant, il y a quand même des tendances ou, comme on dirait en sociologie, des logiques d'action communes. Je pense que c'est utile de distinguer ces logiques d'action si on veut avoir une idée claire de ce qu'il est politiquement possible de faire avec tel ou tel public.

Comment ces deux éthiques professionnelles façonnent-elles la manière dont les agriculteur-rices se représentent leur rôle dans la contestation sociale et politique ?

On ne se battra pas avec la même intensité pour ce que l'on considère comme un *mode de vie* et pour ce que l'on considère comme une entreprise interchangeable avec une autre. De l'éthique de l'agriculture familiale découle un sentiment d'obligation très fort : les professionnel-les se sentent obligé-es de protéger ce mode de vie qui est leur bien commun. Dans une éthique d'entrepreneur-se, l'avenir de la ferme ne dépend pas des gains éventuels de la lutte politique, mais des capacités individuelles du-de la gestionnaire à faire prospérer sa ferme.



En quoi vos observations conduisent-elles à repenser la manière dont on envisage les politiques écologiques avec les agriculteur·rices ?

Si le public de l'agriculture familiale semble le plus susceptible d'être séduit par des revendications écologiques – parce qu'elles protègent l'environnement, le « pays » qu'on a toujours connu –, il ne faut pas que ces revendications prennent l'aspect d'une écologie bureaucratique telle qu'elle est actuellement imposée par la PAC. Au contraire, elles doivent valoriser un aspect essentiel du métier d'agriculteur·rice, à savoir le rapport sensible au vivant. Ce rapport expérientiel à la bête, au champ, est une condition nécessaire pour que le·la travailleur·se s'y sente attaché·e, et intègre donc dans son éthique de travail des considérations environnementales.

De plus, ma recherche permet de suggérer que la PAC telle qu'elle existe actuellement, même dans ses « conditionnalités vertes », n'est pas l'amie des écologistes. Ces conditions « vertueuses » à l'octroi de primes incitent les agriculteur·rices à moderniser leur exploitation en permanence, ce qui accroît l'endettement. L'effet pervers de cette politique est qu'elle accentue des dynamiques de concentration du capital : les grandes fermes investissent et s'adaptent tandis que les petites fermes, plus propices à l'expérimentation de pratiques agroécologiques, sont éliminées du marché.

Mais alors, comment ces différentes éthiques de travail sont-elles représentées – ou au contraire neutralisées – dans la structuration actuelle du syndicalisme agricole wallon ?

Cela ne se recoupe pas exactement. Beaucoup de cadres de la FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs), que l'on sait favorables à une agriculture non-productiviste et plus respectueuse de l'environnement, ont des diplômes ou de l'expérience en dehors de la ferme, ce qui les range plutôt dans une éthique d'entrepreneur (d'entrepreneur « vert » en l'occurrence). À la FWA (Fédération Wallonne de l'Agriculture), on retrouve des agriculteur·rices attaché·es à l'éthique familialiste, alors que la direction tend plutôt à favoriser les agro-entrepreneurs de la Hesbaye et du Brabant. En fait, la position historique de la FWA comme syndicat majoritaire tient à cette faculté d'agréger deux publics différents (agriculteurs « familiaux » et agro-entrepreneurs) qui n'ont pourtant pas les mêmes intérêts. C'est pourquoi tout le travail idéologique de la FWA consiste à gommer les contradictions internes au monde agricole. Cet effort est à la fois tourné vers l'intérieur – en prétendant que tous les modèles de production sont bons, pourvu que ce soit le (ou la) chef de famille qui détienne les capitaux – et vers l'extérieur : en détournant les frustrations légitimes des agriculteur·rices vers des ennemis vagues et impuissants, les « bobos des villes ».

En quoi cette dissonance peut-elle conduire à un épuisement des luttes ?

C'est surtout que la lutte et le changement social ne sont pas les objectifs de la FWA. Celle-ci se considère davantage comme un partenaire du gouvernement que comme un contre-pouvoir – et ce, malgré l'incroyable ténacité des agriculteur·rices en termes de mobilisation. Si on regarde la fonction de la FWA dans les mobilisations de 2024, celle-ci a avant tout été de décourager l'esprit de

confrontation. Les mobilisations avaient commencé par des initiatives privées à Waremmes et à Verviers et ce n'est qu'après que la FWA les a récupérées, pour orienter les revendications sur la simplification administrative (dé-verdir la PAC). La base réclamait pourtant, et surtout, une politique de prix. C'est d'ailleurs pour ça que, dans les premières semaines de manifestation, beaucoup d'agriculteur·rices plus âgé·es ont demandé à rejoindre la FJA (Fédération des Jeunes Agriculteurs), plus combative. Et pour l'instant, la FUGEA s'appuie sur une base sociale qui reste trop confidentielle.

Pourquoi un mouvement social comme le MOC devrait-il, selon vous, s'intéresser à un secteur qui emploie à peine 2 % de la population active en Wallonie ?

Je pense qu'on peut répondre à cette question avec trois arguments. Le premier est que l'agriculteur reste une figure structurante de l'imaginaire collectif dont les mobilisations sont assorties d'une forme de caution morale qui lui permet d'entreprendre des actions bien plus musclées que les manifestations auxquelles la gauche urbaine est habituée. Ensuite, dans les zones rurales, l'agriculteur·rice est une figure notable, susceptible d'endosser le rôle de leader d'opinion. La troisième raison est d'ordre tactique : en tant que propriétaire de ses moyens de production, le secteur agricole dispose d'outils de contestation et de blocage sans équivalent. Que l'on songe au nombre de militant·es entraîné·es qu'il faudrait pour bloquer l'aéroport de Zaventem, performance courante dans le répertoire de l'action contestataire agricole. Par ailleurs, si la Wallonie veut s'extraire de ses dépendances à un commerce mondialisé écocide, se pose la question de la souveraineté alimentaire. S'engager sur la piste de la souveraineté alimentaire exigerait des choix politiques forts, notamment en termes de régulation du marché des denrées agricoles et de régulation du marché foncier ; et c'est peu dire que le marché européen est précisément construit contre ce genre d'initiatives. Le concours de la population agricole, qui exécute les politiques agricoles, sera donc indispensable. Trouver une manière d'associer les travailleur·ses de la terre à la lutte devrait donc intéresser tous les mouvements d'opposition progressistes et anticapitalistes, comme le MOC.

Que pourrait être une alliance réussie ?

Selon moi, la FJA occupe actuellement une place très intéressante dans l'équilibre syndical wallon. C'est un corps intermédiaire au sens plein. Elle remplit les fonctions classiques d'un syndicat (organiser la conflictualité et négocier avec les autorités), mais elle se rend également très présente auprès de la jeunesse agricole au travers de ses formations, ainsi que de ses célèbres fêtes qui, dans certaines zones rurales, rassemblent des gens qui n'auraient autrement pas beaucoup de lieux pour se rencontrer. Une alliance réussie consisterait donc en un rapprochement de la FJA et de la FUGEA, car les deux organisations disposent de compétences complémentaires : la FJA grâce à son ancrage fort à la base, la FUGEA avec la force de ses plaidoyers pouvant attirer de jeunes exploitant·es encore peu politisé·es. La bonne intégration de la FUGEA dans les réseaux associatifs et militants pourrait également contribuer à décrocher la FJA du strict milieu agricole, ce qui est une volonté exprimée par ses cadres. Pour autant, il faudrait pour cela que la FJA se décide à ne pas devenir une « FWA bis », ce qui semble pour l'instant la direction qu'elle a prise, soit par conviction, soit par dépit, faute d'un cap idéologique clair.

Découvertes

FOIRES ET FESTIVAL

Plusieurs événements dédiés aux vies et aux luttes paysannes se déroulent cet été. D'abord, l'incontournable **Petite Foire Paysanne**, clap 13°. Un événement organisé par le MAP (Mouvement d'Action paysanne) et d'autres partenaires en marge et en résistance à la Grande Foire agricole de Libramont. Autour du thème «L'agroécologie est paysanne!», la Petite Foire entend reprendre ses droits face au *greenwashing* et aux fausses solutions de l'agrobusiness et rappeler que l'agroécologie est un véritable projet de société basé sur l'équité, la solidarité et le respect du vivant. Vous pourrez y découvrir l'exposition de photos de Justine Havelange «Parcours de paysannes», qui signe un article de ce numéro (pp. 16-20). Infos: 25 et 26 juillet, site agroécologique de Roiveau-Tournay (Neufchâteau).

Fin août, place à **FARM OR DIE**, un festival itinérant de ferme en ferme. Du jeudi 27 au dimanche 30 août, un convoi festif fera étape dans quatre fermes de l'Entre-Sambre-et-Meuse pour fêter les 15 ans du RESAP, Réseau de Soutien à l'Agriculture paysanne. L'occasion de rencontrer des paysannes et paysans engagé·es dans des modèles agricoles inspirants, de réfléchir à comment renforcer les solidarités paysannes et construire des alternatives face à l'agrobusiness. Et puisqu'on sait que la révolution se fait aussi en dansant, un chariot à foin transformé en scène assurera l'ambiance musicale et festive. Info et inscriptions: www.brigadesactions paysannes.be.

Enfin, le 29 août à Villers-devant-Orval, au cœur de la Gaume, le collectif **Moins et Mieux** – citoyen·nes et associations de la région de Florenville qui questionnent nos habitudes de consommation et repensent nos besoins – s'associe au rendez-vous festif et raisonné **Bout d'août tout doux** pour vous proposer des ateliers, spectacles et promenades tout au long de la journée. À partir de 14h au Maraichage de Sophie, 17, rue des Hawys.

BD

De jeunes paysannes combatives et passionnées gèrent leur propre ferme et se heurtent au machisme du milieu agricole. On leur demande souvent: il est où le patron? Au fil d'une saison agricole, on suit en images trois paysannes qui se rencontrent, s'entraident et tissent une amitié forte. Jo démarre une ferme caprine, Anouk a quitté la ville pour devenir apicultrice, Coline a repris l'exploitation familiale. Toutes trois affrontent le sexisme du milieu agricole. En les accompagnant dans leur travail, on découvre leurs réflexions féministes, leurs difficultés quotidiennes et la force qu'elles trouvent en partageant leurs expériences pour faire entendre une voix qui bouscule le patriarcat.

Bénézit M. 2021. *Il est où le patron? Chroniques de paysannes*. Marabout, Paris, 160 p.

L'ÉCOLOGIE POPULAIRE EN BALADES (SONORES)

Réalisées dans le cadre de la campagne du CIEP *Pour une écologie populaire, participative, juste et solidaire*, les Débats-lades de l'écologie populaire nous font arpenter les territoires de Bruxelles et de Wallonie en réfléchissant aux enjeux et défis – notamment écologiques – qui s'y jouent. Ces parcours explorent des initiatives concrètes, telles que des fermes urbaines ou des coopératives alimentaires. L'accès à l'alimentation saine est également au cœur de ces Dé-balades à découvrir en podcasts sur

<https://www.radio27.be/podcast/deballade-wallonie-picarde/>
ou sur <https://www.youtube.com/@moc-mouvementouvrierchreti82.0>

L'ALIMENTATION SAINTE, UN ENJEU COLLECTIF ET DÉMOCRATIQUE

Une caisse solidaire d'alimentation, vous connaissez? En Province du Luxembourg, d'une mobilisation locale réunissant acteurs associatifs et citoyen·nes autour de l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité est né le CréaS-SALux, branche locale du réseau national pour une Sécurité sociale de l'alimentation. Elle vise à créer la première caisse alimentaire commune de la province. Le principe: chacun·e contribue à la caisse à hauteur de ses moyens, tout le monde reçoit le même montant à aller dépenser auprès des commerces et des producteur·rices choisi·es par les citoyen·nes. Le CIEP-MOC LUX sera présent à la petite foire paysanne pour expliquer ce projet. À Namur, des citoyen·nes, associations et organisations dont le CIEP de Namur ont pour ambition de mettre sur pied le même type de projet. Son nom? «CaliNam». Vous voulez en savoir plus sur le projet? Rencontrez les membres de CaliNam sur le marché de Jambes le 20 août ou contactez-les directement via caisse.alimentaire.namur@gmail.com

Et toujours dans le Namurois, à Dinant, précisément, tous les vendredis, se déroulent les «Cuisine de quartier», un moment convivial de cuisine ouvert aux habitant·es qui peuvent ensuite partager un repas. Lancé en 2015, cet atelier est encadré par le CIEP, après plusieurs animations au CPAS de Dinant. Les objectifs sont d'améliorer l'accès à une alimentation de qualité et accessible, mais aussi de briser l'isolement social. Toutes les infos sur la page Facebook de l'Épicerie de la gare ou par courriel à info@epiceriedelagare.be.





Tribune

L'actualité en mouvement

 **CHARLOTTE RENOUPREZ**
Présidente des Équipes Populaires

Précarité : à qui le tour ?

Aujourd'hui (presque) plus personne n'est à l'abri. Quel que soit le niveau de pouvoir, une grande majorité de la population est ciblée : pas assez performant, trop malade, trop jeune, trop vieux, trop critique, pas de la bonne origine... Les nouvelles mesures visent tout le monde, ou presque. Que ce soient les enseignant-es, les malades de longue durée, les gardes d'enfants, les travailleur-ses sans emploi, les aidant-es-proches, les personnes âgées, les personnes sans titre de séjour, les travailleur-ses de nuit, les travailleur-ses à temps partiel, les étudiant-es, l'ensemble du non-marchand... Nous sommes en quelque sorte toutes et tous considéré-es comme des canards boiteux, à nous demander quand cela sera notre tour de boire la tasse. Du jour au lendemain, nous pouvons devenir le « canard de trop ».

Ces mesures sont justifiées par une petite musique bien connue. Il n'y aurait pas d'alternative, « pas de budget, pas de choix, il faut couper ». Et puis, « quand même, il y avait de l'abus, il faut remettre de l'ordre dans tout ça ! ». Mais ne tombons pas dans le panneau : on ne flotte pas mieux si les autres coulent ! Enlever une aide sociale ou supprimer les allocations de chômage ne permettra jamais de vivre mieux. Car si le ruissellement de la richesse est un mythe, celui de la pauvreté est bien réel. Les politiques d'austérité ne répartissent pas équitablement les efforts, ce sont toujours les plus fragiles qui encaissent les chocs les plus violents. Exclure, couper, supprimer... Ces politiques

ne réduisent pas la pauvreté, elles la fabriquent. Et cette pauvreté fait des vagues dans l'ensemble de la société. Quand des personnes sont exclues du chômage, privées d'une allocation ou d'aides essentielles, elles ne deviennent pas plus autonomes : elles deviennent juste plus pauvres. Instabilité, dette, stress, perte de logement, problème de santé, difficulté à trouver un emploi, rupture de liens sociaux... Les conséquences s'enchaînent en cascade.

En fragilisant les protections sociales, on fragilise des individus, puis des familles, puis des quartiers, et la société dans son ensemble : les communes doivent compenser, les CPAS sont sous pression, les écoles manquent de moyens. Tout est lié. Une société qui appauvrit les plus fragiles finit toujours pas s'appauvrir elle-même.

C'est ensemble qu'on tient à flot. Défendre les droits sociaux, c'est garantir la dignité. Les protections sociales empêchent que les difficultés individuelles deviennent des crises collectives. La cascade des inégalités n'est pas inéluctable, des pistes concrètes existent : globalisation des revenus, réduction collective du temps de travail, revalorisation de la sphère publique, mise en place d'une sécurité sociale écologique... Aux Équipes Populaires, nous le disons haut et fort : nous refusons une société qui traque, qui stigmatise, qui divise. Nous refusons une société qui fabrique des boucs émissaires de toute pièce. Parce que personne ne doit couler.

Note de la rédaction :

Une erreur s'est glissée dans la Tribune de notre précédent numéro (06/26), signée par Élise Derroitte, Vice-présidente de la MC. Celle-ci se termine par cette phrase : « Soutenir les corps intermédiaires, ce n'est pas s'opposer au gouvernement. C'est défendre une démocratie vivante, exigeante et équilibrée, fondée sur la solidarité, la dignité et la responsabilité collective ».

Comité de rédaction

Oleg Bernaz, Dominique Decoux, Ariane Estenne, Juliano Ferreira, France Huart, Hugo Goeury, Julien Gras, Antoinette Maia, Thomas Miessen, Anne-France Mordant, Véronique Oruba, François Reman, Nabil Sheikh Hassan, Svetlana Sholokhova, Soraya Soussi, Tatiana Willems

Correctrice

Claudine Lienard

Rédactrice en chef

Stéphanie Baudot

Journaliste

Manon Legrand

Secrétariat

Lysiane Mettens

Refonte graphique

Switch ASBL

Graphisme

Elsa Kbaier et Lydie De Backer

Photo Une

Justine Havelange – Issue de son projet : *Parcours de paysannes*

Éditrice responsable

Dominique Decoux – Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL) BP50-1031 Bruxelles.

Pour recevoir
démocratie

25€ /12 numéros

Pour les virements :
BE95 7995 8743 7658
(mention « démocratie »)

20€ /an par domiciliation

Pour demander un avis de domiciliation :
02 246 38 43
lysiane.mettens@ciep.be

Retrouvez-nous aussi sur :
www.revue-democratie.be

Écrivez-nous :
democratie@moc.be